ACCEPTESS-T

RAPPORT D'ACTIVITES

2018

39bis, Boulevard Barbès / 75018 Paris
Tel. 01 42.29.23.67
www.acceptess-t.com

Avant-propos

Cette année encore, notre association a continué à répondre aux besoins des personnes transgenres les plus vulnérables et les plus précaires, en les soutenant au quotidien dans leurs démarches de santé, souvent urgentes, et dans l'accès au droit commun. Salariées et bénévoles, sympathi-santes et proches, médiatrices et activistes, sont restées mobilisées pour honorer avec détermination le projet associatif.

Il faut évidemment saluer le soutien renouvelé des institutions qui financent nos projets, les remercier pour la confiance qu'elles continuent de nous accorder et pour la légitimité que cela confère à nos actions : l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et Sidaction, en premier lieu, grâce auxquels sont rendus possibles le renforcement des parcours de santé des personnes transgenres et de leurs parte-naires confrontés au VIH-sida et aux IST, la globalité de leur prise en charge et de leur accompagnement social, sans oublier l'amélioration de leur qualité de vie et de soins. Au nom de toutes nos adhérentes, il faut aussi remercier la fondation Inkermann pour son inestimable soutien, celui qui nous permet de disposer d'un vaste local où développer nos projets, entre autres. Nous recevons également désormais l'aide financière de la mission santé de la Ville de Paris et nous sommes devenus cette année des partenaires privilégiés de son programme porté par l'association « Vers Paris sans Sida ». Merci enfin au laboratoire Gilead qui est aussi l'un de nos soutiens.

Parce que nous avons obtenu l'agrément pour réaliser des TRODs, puis celui de Représentant des usagers du système de santé, l'association est aujourd'hui autonome pour développer ses stratégies de santé sexuelle et en référer dans les instances telles les COREVIH où trois de nos adhérentes sont élues, dans que notre directrice devenait vice-Président du COREVIH-Nord. C'est le point de départ pour officialiser cet espace de santé communautaire construit au fil des années. Le travail intense de l'équipe doit continuer à être soutenu pour éviter de perdre de vue les personnes accompagnées, pour

favoriser leur adhésion aux soins en continu, pour rendre possible l'autonomie des personnes, pour réduire encore les délais dans la cascade qui va de la prévention primaire à la prise en charge globale auprès des nouvelles venues.

Plus que jamais en 2018, l'association a continué à travailler entre critique des réformes législatives et compréhension fine de chaque public accompagné, repensant, réinventant ses stratégies pour surmonter les obstacles qui éloignent encore trop souvent les personnes du système de santé et de droit. Car ne nous y trompons pas : la visibilité récente de la question trans, notamment dans les médias et les débats publics ne signifie pas forcément le progrès ou le renforcement de nos droits, et encore moins un indispensable et vaste projet institutionnel accompagné de moyens financiers en vue de régler les problématiques socioéconomiques qui sont les nôtres et de lutter enfin efficacement contre les discriminations et la violence.

RAPPORT MORAL 2018

Nous venons de passer une année de grand engagement pour la défense de nos droits en tant que personnes transgenres, migrantEs, séropositivEs et travailleurSEs du sexe.

C'est une lutte constante car on dirait que la répression ne s'arrête jamais en ce moment où la politique tourne affreusement vers la droite et ses extrêmes. De plus en plus de nos amiEs et de nos camarades sont constamment misEs dans une situation difficile, face aux menaces d'expulsion et aux violences transphobes et racistes.

Nous, membres de Conseil d'Administration d'ACCEPTESS-T, restons conscientEs, et nous continuerons toujours à combattre ces violences que l'on subit.

L'année dernière, après l'assassinat de notre sœur, Vanessa Campos, nous avons tout fait pour alerter publiquement la communauté locale, nationale et internationale, sur ce qui s'est passé, pour rendre cette histoire de Vanessa visible le plus possible.

Grâce à touTEs les membres d'ACCEPTESS-T et à nos alliéEs, nous avons réussi à soutenir la famille et les amiEs de Vanessa et à faire entendre notre voix de résistance grâce à la création d'un pôle d'avocatEs. Nous avons encouragé la sœur de Vanessa à porter plainte contre Paris Match pour avoir utilisé des photos d'elle nue et mourante. Le journal a été condamné à payer douze mille euros à la famille. Nous vous sommes vraiment reconnaissantEs de tout votre soutien et de toutes les mobilisations que nous avons menées ensemble. Nous n'oublierons jamais pourquoi Vanessa a été assassinée.

Nous n'oublierons jamais non plus le silence si violent de la part de la classe politique qui nous traite comme si nous, les femmes trans migrantes travailleuses du sexe n'existons jamais. Nous continuerons sans relâche à

combattre toutes ces violences, notamment la violence abolitionniste, qui a tué nos amiEs et a renforcé la stigmatisation, la précarité et l'expulsion.

En plus de ces combats collectifs, nous tenons à l'occasion de cette Assemblée Générale à féliciter toute l'équipe d'ACCEPTESS-T pour l'énorme travail réalisé cette année encore. En premier lieu, nos actions de lutte contre le Sida se sont encore renforcées : une subvention supplémentaire de l'Agence Régionale de Santé a été obtenue pour la création d'un Pôle de prévention hors-les-murs, c'est-à-dire pour aller à la rencontre de nouveaux publics transgenres, de leurs amants, de leurs clients. L'équipe s'est agrandie avec l'embauche d'une nouvelle coordinatrice et de trois médiatrices communautaires pour aller faire des dépistages rapides du VIH à l'extérieur du local, et pour accompagner les personnes vers les traitements et la prise en charge quand elles sont séropositives, ou vers la PrEP quand elles ne le sont pas.

Depuis l'année dernière, nous accompagnons en effet les personnes transgenres vers la PrEP grâce à une recherche-action soutenue par Sidaction, une médiatrice spécialisée et, bien sûr, une collaboration toujours plus étroite avec les équipes de notre partenaire hospitalier historique, le CHU Bichat, où nous tenons désormais des permanences hebdomadaires au CeGIDD et au SMIT. 54 femmes trans sont aujourd'hui sous PrEP suite nos interventions.

En 2018, 1126 personnes ont été accompagnées par l'association dont 225 primo-arrivantEs. Nous avons réalisé 500 Tests Rapides d'Orientation Diagnostique dont 8 se sont avérés positifs : cinq femmes trans et 3 hommes gays, tous travailleurSEs du sexe.

46 femmes trans et hommes gays travailleurSEs du sexe connaissant déjà leur séropositivité ont demandé de l'aide à l'association à cause de leur grande mobilité : migrantEs, séropositifVEs et travailleurSEs du sexe, ces hommes et ces femmes étaient en rupture de soin et ont pu reprendre leur traitement.

ACCEPTESS-T est devenu une référence pour les travailleurSEs du sexe séropositifVEs en déplacement.

Une part très importante de notre soutien va bien évidemment aux demandeurSEs d'asile et aux personnes dont les conditions de séjour en France se sont dégradées : 19 primo-régularisations ont été obtenues, 11 cartes de résidence et 2 nationalités en 2018. 6 personnes ont pu bénéficier d'un logement HLM grâce à la Plateforme Interassociative Logement Sida, où nous siégeons depuis plusieurs années.

2018, c'est aussi l'année où nous avons intégré le TrT5, un groupe d'expert associatifs sur les Traitements et le Recherche Thérapeutique dans le domaine du VIH/Sida. ACCEPTESS-T est aussi le partenaire principal d'un programme de recherche de l'Agence Nationale de Recherches sur le Sida sur les parcours des femmes trans séropositives, ce qui nous permet de financer une partie des postes de coordination.

2018, c'est aussi l'année où nous avons commencé à intervenir à l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides, pour mettre en place des formations et des outils d'information sur la transidentité, dans l'attente d'une convention nous permettant de participer aux entretiens.

Avec la collaboration précieuse de Vers Paris Sans Sida, nous menons aussi désormais un projet lutte contre la transphobie dans les services publics de la Ville de Paris : il repose sur un travail de sensibilisation des personnels dans les points d'accès aux droits, les maisons de justice, les services sociaux et santé municipaux, etc.

Un intense travail de plaidoyer, aux côtés de nombreuSESx alliéEs associatifVEs, est également en cours pour prendre en compte l'urgence de la situation des personnes trans séropositives qui ont dernièrement reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français. Il en va de même pour changer les

conditions de détention des personnes trans en prison où des relais politiques commencent à s'associer à nos luttes.

Cette reconnaissance institutionnelle et cette efficacité sur le terrain sont dues à notre proximité avec les communautés trans à Paris, à nos partenariats solides avec le monde médico-social, mais aussi à l'immense travail de médiation fourni par l'équipe d'ACCEPTESS-T encore cette année. L'accompagnement social des personnes reste une part très importante de notre intervention et mérite d'être renforcé pour éviter le plus possible les interruptions de soins liées aux conditions de vie toujours plus précaires des personnes trans migrantes et travailleurSEs du sexe. Nous devons également faire face à une augmentation très importante des demandes d'information sur les parcours de transition. Il est urgent de réfléchir à la création d'un poste dédié à mi-temps sur ces questions, et pour faire remonter l'expression de ces besoins au Ministère de la Santé.

Il faut aussi parler aujourd'hui de ce magnifique projet de bien être pour notre communauté trans qui est au fondement de l'association depuis sa création. En plus d'Eaux Z'ons le Genre, notre session hebdomadaire à la piscine municipale des Amiraux où nous avons obtenu un créneau permanent les mercredi de 18h à 20h, ACCEPTESS-T dispose désormais d'un créneau à l'espace « Gym Doudeauville » pour son activité Trans On Dance tous les mardi de 19h à 20h, à deux pas du local.

En outre, nous avons mis en place cette année une nouvelle activité conviviale pour touTEs nos amiEs trans en fêtant leurs anniversaires tous les mois. Nous reconnaissons ainsi que chaque naissance de personnes trans est un évènement merveilleux. Nous sommes néEs pour être heureuxSEs, et nous méritons d'avoir le droit de fêter notre anniversaire comme les autres.

Cette occasion permet à beaucoup de personnes trans de montrer leur fierté et leur talent sans devoir avoir peur d'être elles-mêmes. Nous vivons toujours notre joie. Et nous qui représentons la communauté des personnes

trans migrantes, comprenons que même si l'on vit très loin de notre famille, nous avons aussi cette famille trans qui est toujours là pour nous soutenir et nous encourager dans tous les moments de la vie.

Pour toutes ces raisons, nous tenons à vous remercier, vous tous et toutes qui êtes au coude à coude avec nous, vous qui nous avez toujours aidé par votre présence et par votre participation à toutes nos activités. Grâce à vous, notre association ACCEPTESS-T reste en alerte pour continuer à lutter et à réclamer nos droits. Restons ensemble et uniEs pour construire une vie meilleure pour les personnes trans !

Paris, le 27 mai 2019,

La Présidente,
Mimi CHUICHAI[1]

[1] Discours prononcé à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association du 27 mai 2019.

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association, de son nom complet : **Actions Concrètes Conciliants : Education, Prévention, Travail, Equité, Santé et Sport pour les Transgenres**, est créée le 26 juin 2010, suite à l'initiative de Giovanna Rincon et Chris Valle, suivies par Maire Dulong, Claudia Anjos-Cruz, Joana Machado, Alexia Rivillas, Jennifer Cruz et Gaby Corrales. L'association ACCEPTESS-T est par la suite déclarée en préfecture le 09/07/2010 (Parution dans le journal officiel le 24/07/2010).

1.1. Nos objectifs

ACCEPTESS-T est née de la volonté de créer un groupe d'activités Trans dans Paris qui se focaliserait sur la défense des droits des personnes transgenres les plus précarisées par l'intersectionnalité.

Nous nous donnons pour objectif de **lutter contre toute forme d'exclusion, de discrimination de toute nature (abus, violences, maltraitances), liée à l'identité et à l'expression du genre**, à l'encontre des personnes transgenres et/ou se revendiquant comme telle ; de diffuser et débattre autour des informations ayant un rapport direct, indirect, induit ou sans rapport avec les questions liées à la transidentité, et de créer un lieu d'accueil, de convivialité et de services afin de constituer un pont culturel qui favorise la reconnaissance, la visibilité et la détermination des personnes transgenres au sein de la société et plus largement pour les droits humains et les libertés fondamentales de toutes et tous.

Notre action s'élargit donc naturellement à la **prévention des IST** (VIH, Hépatites), notamment par l'animation d'ateliers d'information « pair à pair » de façon autonome ou avec l'aide d'institutions ou d'autres associations concernées. Pour cela, elle s'engage à tenter de faciliter l'accès au système socio-sanitaire pour les personnes transgenres en situation ou non de prostitution, admises ou non au séjour ; de leur favoriser l'accès à l'information, la formation, l'emploi ainsi qu'aux services publics et à la culture.

Enfin, nous portons au sein d'ACCEPTESS-T un grand intérêt à la **promotion des activités physiques, sportives et culturelles** afin d'entretenir et d'améliorer la santé, l'estime de soi des personnes transgenres (atteintes ou non de pathologies chroniques évolutives) ; et ce par l'intermédiaire – notamment, mais pas exclusivement, du Paris TSG (groupe de sport formé par des membres d'ACCEPTESS-T), et d'événements organisés tout au long de l'année, en France comme à l'étranger.

1.2. Nos actions

Pour répondre à ces objectifs globaux, nous mettons en place diverses formes d'actions concrètes qui peuvent être résumé de la sorte :

- **Accueil et écoute :** notre association accueille, écoute, oriente et accompagne les personnes, qu'elles soient transgenres ou cisgenres (les personnes cisgenres sont celles qui s'identifient complétement avec leur sexe de naissance), hommes ou femmes, migrantes ou non, pour certaines travailleuses du sexe (femmes trans pour la plupart).

- **Information, prévention, dépistage :** nous réalisons un travail continu d'information et de sensibilisation sur les questions de santé sexuelle, et sur les problématiques globales de santé : accès aux soins, prises en charge, bien être, comportements préventifs. Nous assurons également une distribution quotidienne de préservatifs, de gel et d'une large gamme de documentation de prévention. L'une de nos actions-phares est la promotion du dépistage diversifié, notamment pour le VIH et les IST, et au travers d'une permanence TRODs (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique du VIH) mensuelle dans notre local. En complément, nous réalisons aussi régulièrement l'accompagne-ment physique des bénéficiaires vers les Centre Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le VIH, les hépatites virales et les IST (CeGIDD), ou encore vers nos partenaires habilités pour la réalisation de TRODs. Tout au long de l'année, nous effectuons de nombreux accompagne-ments ayant pour objectif premier l'entrée dans un parcours de soin, notam-ment pour les personnes venant de découvrir leur séropositivité. Enfin, nous développons une approche fondée sur

l'autosupport entre personnes trans-genres au quotidien, à partir notamment d'outils collectifs en promotion de la santé médiatisée par les réseaux sociaux (sites, blogs, twitter, Facebook) que nous animons quotidien-nement.

- **Accompagnement social :** l'assistante sociale de notre association, secondée par d'autres intervenants sociaux (des médiatrices culturelles et en santé publique, des bénévoles pairs à pairs) assure un suivi de nature professionnelle à l'attention de nos bénéficiaires, dans la réalisation de leur projet personnalisé. Ils assurent en outre le maintien dans les soins, l'orientation vers les services les plus adaptés en vue de l'ouverture des droits et un soutien continu dans la définition de projets de vie (y compris sur le plan de l'évolution professionnelle dans le cas des alternatives au travail du sexe).

- **Santé** : Cet axe s'organise selon trois priorités :

  - Des séances d'activités physiques adaptées deux fois par semaine.

  - Un soutien psychologique pour les femmes trans séropositives au VIH ou coinfectées par d'autres pathologies (IST, VHB, VHC, tuberculose, comorbidités, etc.), se trouvant en situation de forte détresse émotionnelle. *Counseling* relatif à la santé sexuelle et à la vie affective des couples séro-différents, incluant notamment les partenaires de personnes transgenres, basés sur une approche de sensibilisation et d'information thérapeutique du patient.

  - Une facilitation et renforcement de l'adhésion et du maintien dans le parcours de santé des Femmes Transgenres Vivant avec le VIH (FTVVIH), à travers les actions globales de médiation, d'aide à l'organisation des agendas médicaux, d'accompagnement physique et d'interprétariat.

- **Accompagnement physique et médiation sanitaire :** nous apportons un premier soutien d'ordre psychologique et ethno-identitaire, basé sur la connaissance « pairs à pairs » de notre public (origine géographique, interprétariat et traduction, parcours sociaux et identité de genre partagés), aux personnes transgenres souhaitant se faire dépister pour le VIH, les IST et les hépatites. Ensuite, à travers l'accompagnement physique, la médiation et l'interprétariat, nous leur favorisons l'acquisition des droits fondamentaux

sans la peur des discriminations. Cette intervention nous permet de veiller aux erreurs des procédures administratives. Au passage, nous nous efforçons de prévenir et de sensibiliser les différents acteurs du domaine médicosocial, hospitalier et les services publics, aux réalités et difficultés qui font discordance entre le genre social et les documents d'identité des personnes trans, ainsi qu'à leurs spécificités sociodémographiques et comportementales.

- **Sensibilisation des institutions à la Transidentité :** nous sommes régulièrement amenées à intervenir dans les écoles de travail social et nous accueillons aussi régulièrement des élèves au local. Nous participons et organisons de nombreuses manifestations en faveur de la lutte contre le VIH, pour la défense des droits des personnes transgenres et des travailleuses du sexe. Par ailleurs, nous sommes continuellement invitées à des rencontres avec les équipes des hôpitaux et établissements médico-sociaux (une convention avec l'hôpital Bichat a été signée en 2013). Enfin, nous participons à différentes études et recherches sur la transidentité.

- **Soutien et accompagnement des personnes trans incarcérées :** nous intervenons à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis une fois par semaine dans le but d'entretenir des liens avec les personnes transgenres détenues, de leur apporter un soutien psychologique et identitaire, notamment à travers d'échanges réguliers de courriers et de communications téléphoni-ques. Nous les aidons aussi à la création de projets pour la préparation de leur sortie, en collaboration avec le service SPIP et les assistantes sociales de l'administration pénitentiaire.

- **Promotion de l'Activité Physique Adaptée comme outil de lutte contre les discriminations :** depuis la création et le dépôt de ses statuts, ACCEPTESS-T a décidé de promouvoir l'activité physique, en réaffirmant la dimension interculturelle de celle-ci. Il s'agit avant tout de favoriser une ouverture aux autres tout en améliorant et en préservant la santé des personnes transgenres. L'objectif global de cette activité est de lutter contre tous les stéréotypes, toute forme de discriminations, comme le sexisme, le racisme et la transphobie. C'est ainsi qu'est né en juin 2014 le PARIS TSG (Groupe Sportif Transgenre Parisien) qui a permis de promouvoir l'ambitieuse

formation d'une équipe de volley (tous niveaux), d'inscrire des activités comme la natation dans la durée, et d'organiser depuis déjà plusieurs années des rencon-tres sportives riches en émotions.

1.3. Présentation de l'équipe

Le fonctionnement de l'association ACCEPTESS-T est fixé par les statuts qui prévoient la composition et le pouvoir de ses instances.

Parmi celles-ci :

Assemblée Générale : qui est l'organe souverain de l'association et contrôle son fonctionnement.

Le Conseil d'Administration : qui gère l'association, prépare les travaux de l'Assemblée Générale et applique les décisions.

Le Bureau : qui prépare le Conseil d'Administration. Il est composé par une Président-e (responsable légale de l'association), d'un-e Vice-Présidente, d'un-e secrétaire (chargé-e de la correspondance de l'association) et d'un-e Trésorière-e (chargée de la gestion financière).

La Direction : chargée de la gestion de l'équipe salariée et en étroite collaboration avec le bureau. Responsable de la mise en place des projets du Bureau, et interlocuteur des différentes partenaires, institutions et bailleurs de fonds.

Le conseil des bénéficiaires : qui représente les personnes bénéficiaires de nos actions lors de la prise de décisions sur des thématiques spécifiques dans nos projets.

1.4. Partenariats médicaux et associatifs

2. ACTIONS DE PRÉVENTION DU VIH, DES IST ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ SEXUELLE

2.1. Renforcement des parcours de santé des personnes transgenres et de leurs partenaires confrontés au VIH/SIDA et aux IST

Antériorité et description de l'action :

Fondée sur une approche en santé communautaire et sur un travail au long cours d'accueil, d'orientation, de médiation et d'accompagnement de « pair-à-pair », cette action a été conçue dans ses principes dès la création d'ACCEPTESS-T. Elle est soutenue financièrement par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France depuis fin 2015.

Elle s'est dès lors consolidée et inscrite dans la durée par la mise en place et la structuration d'une série de permanences hebdomadaires dans le 18ème arrondissement de Paris, au local de l'association situé au 39bis, Boulevard Barbès et dans deux services du CHU Bichat, le SMIT et le CeGIDD, partenaires historiques de nos interventions. Dès 2017, l'offre proposée s'est formalisée autour du *counseling* en prévention diversifiée et en santé sexuelle pour atteindre son niveau de structuration actuel, répondant aux besoins des personnes transgenres et de leurs partenaires, produisant en même temps un effet de saturation du dispositif dont les objectifs se sont dès lors fixés sur :

1) **la réduction des délais dans la cascade de la prévention à la prise en charge en santé globale**
2) **l'accompagnement dans la gestion individuelle de l'agenda médical**
3) **la professionnalisation rapide des médiatrices de santé**
4) **l'identification continue des besoins des publics concernés et la mise en œuvre de réponses adaptées, y compris dans l'urgence**

C'est également en 2017 que l'association obtient un agrément TROD, permettant de réaliser des dépistages rapides du VIH (et du VHC) au local et de consolider encore cette action, et qu'à la même période, l'obtention d'un agrément de « Représentant des usagers du système de santé » vient aussi renforcer son inscription dans le réseau local de partenaires médico-sociaux, notamment au sein des COREVIH Nord et Est.

En 2018, les principales évolutions de cette action concernent en premier lieu la captation et la fidélisation continues des femmes trans migrantes et travailleuses du sexe primoarrivantes, notamment par le biais d'une familiarisation à l'accès au TROD in situ, ainsi qu'à l'offre globale en prévention diversifiée et en santé sexuelle qui s'est aussi étendue à leurs partenaires et à des HSH TDS issus des mêmes communautés latino-américaines pour l'essentiel. En complémentarité avec cette offre devenue quotidienne, la mise à disposition d'autotests du VIH auprès de nos bénéficiaires les plus mobiles, les plus jeunes et les plus exposées en priorité, a renforcé le travail global de prévention primaire entre pairs, et également auprès de leurs partenaires réguliers et enfin de leurs clients dans le cadre du travail du sexe.

Face à la détérioration importante et simultanée des conditions d'exercice du travail du sexe (liée au contexte législatif de lutte contre le système prostitutionnel) et de conditions de séjour sur le territoire français (avec la nouvelle loi Asile et Migration), l'accent a par ailleurs surtout été mis en 2018 sur la réduction des risques d'inobservance chez les bénéficiaires séropositives, nouvelles venues ou déjà connues de l'association, et qui continuent de constituer l'essentiel de la file active globale, pour faire face aux cas de plus en plus fréquents d'interruption de traitements anti-rétroviraux et à la discontinuité croissante dans le maintien des droits sociaux. Cela implique d'optimiser le repérage des situations entrainant les interruptions de traitement ARV non déclarés au médecin, notamment par un suivi rapproché des conditions d'obtention des Autorisation Provisoires de Séjour (APS) susceptibles d'impacter les parcours de soin, en lien direct avec la Préfecture.

En 2018, l'action s'est donc surtout concentrée sur l'anticipation des interruptions de droits sociaux, et en particulier, sur la préparation des dossiers d'Aide Médicale d'Etat (AME), en amont des éventuelles Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Ces dernières se sont d'ailleurs multipliées dans le courant de l'année 2018, avec le transfert de l'évaluation du dossier médical des demandeurs à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), cette évaluation étant précédemment assurée par les médecins des Agences Régionales de Santé. Cette nouvelle donne impacte fortement les parcours de soin de nos bénéficiaires, d'abord liés au VIH : elle entraîne de nombreuses ruptures de soin, voire des pertes de vue pour des personnes déjà connues et suivies jusqu'alors par l'équipe.

La réduction des délais dans l'accès à un traitement antirétroviral efficace (TasP et PrEP) est d'autant plus difficile que le seul délai pour obtenir ou récupérer une Aide Médicale d'État (AME), prérequis pour l'accès à un médecin traitant, est de six mois minimum.

Malgré ces obstacles qui viennent aujourd'hui aggraver le nomadisme et la clandestinité récurrents de nos bénéficiaires vivant avec le VIH, la structuration des permanences et leur continuité entre le local de l'association et les services partenaires du CHU Bichat ont permis de créer un espace dédié pour garantir au maximum, grâce à la veille continue des médiatrices, le bénéfice du Traitement comme Prévention (TasP) et le maintien dans des parcours de soin cohérents.

Au passage, l'action a globalement consisté à repérer et à anticiper les obstacles dans l'accès pour tous nos publics, et pour leur entourage direct (i.e. partenaires et clients) à l'offre globale proposée en prévention diversifiée et en santé sexuelle. L'accent a été mis sur l'instauration et le maintien dans la durée du lien avec le médecin traitant, aussi bien pour les personnes suivies depuis longtemps à l'hôpital que pour l'orientation progressive vers les praticiens en médecine de ville, notamment pour nos bénéficiaires primo-arrivantes.

Dans tous les cas, c'est la dimension socio-culturelle et communautaire de la médiation qui en assure l'efficacité. Il faut noter que **453 entretiens préalables aux TRODs réalisés par l'association ont nécessité l'utilisation d'une langue étrangères**, le plus souvent, l'espagnol ou le portugais.

Nombre et description des personnes bénéficiaires :

A l'issue d'une période de structuration et de stabilisation de l'offre centrée sur le renforcement des parcours de santé des personnes transgenres et de leur partenaires face aux VIH et aux IST, l'année 2018 a consisté à formaliser dans le cadre de cette action la réponse aux situations d'urgence, de plus en plus nombreuses lors du premier accueil à la permanence hebdomadaire de counseling et de médiation/orientation du lundi au local de l'association.

Cela a surtout été rendu possible par un meilleur **repérage des situations pouvant entraîner des interruptions dans l'observance aux traitements ARV**, et par conséquent, un effort continu de l'équipe pour soutenir nos bénéficiaires vivant avec le VIH dans leur maintien dans un parcours de soins optimal, et pour garantir l'efficience durable du TasP (Traitement comme Prévention) à l'échelle collective, c'est-à-dire dans son impact au sein des couples sérodifférents et, simultanément, auprès des clients dans le cadre du travail du sexe.

Correspondant au profil socioculturel et communautaire des actrices historiques de l'association, la file active pour cette action a augmenté de 6,3% en 2016 pour atteindre un pic en 2017 (+44,5%), surtout dû à l'arrivée massive de primoarrivantes au local, pour se stabiliser en 2018 autour de **185 personnes accueillies et suivies**. Elle est toujours composée d'une large majorité de femmes transgenres (MtF) migrantes d'origine latino-américaine et en activité dans le commerce du sexe à Paris et en Ile-de-France : celles-ci continuent ainsi de représenter presque 70% des personnes reçues, orientées et parfois accompagnées, le reste étant constitué d'HSH TDS issus des mêmes milieux socioculturels et pays d'origine (environ 20%), quand les 10% de bénéficiaires autres se répartissent entre hommes partenaires de femmes

transgenres (6%) et quelques femmes cisgenres TDS (4%). Aux marges de ces grandes tendances, on a déjà souligné la récente venue à visibilité, dans le cadre de cette action d'autres publics transgenres exprimant de nouveaux besoins : jeunes femmes transgenres (MtF) françai-ses en situation de grande précarité et d'exclusion, hommes transgenres (FtM) français ou migrants, à l'occasion également TDS.

En plus de constituer un observatoire des besoins de nos bénéficiaires, l'action s'affirme aujourd'hui auprès de chacune des catégories de publics par l'accès direct et permanent à l'offre en prévention diversifiée et en santé sexuelle aujourd'hui mieux connue et dont l'existence est de plus en plus largement médiatisée par le bouche à oreille dans les réseaux socioculturels et communautaires concernés. C'est la réalisation de TRODs dans le cadre de la permanence hebdomadaire de primo-counseling au local qui continue de permettre le déploiement d'une médiation renforçant efficacement les parcours de nos publics.

En 2018, grâce au soutien du comité de pilotage trinôme ARS-IDF / DGS / DG-CPAM, nous avons ainsi réalisé 500 TROD VIH, **338 personnes ont été dépistées plusieurs fois durant l'année. 41 TRODs ont donné un résultat positif. Nous avons enregistré 7 cas de vraie découverte.** 36 résultats concernaient des personnes qui connaissaient déjà leur séropositivité : dans cette situation, réaliser un nouveau dépistage par TROD a systématiquement permis de faciliter l'entrée, le retour ou le maintien dans le circuit du soin VIH et dans la prise en charge. La plupart des personnes concernées étaient en effet en situation d'itinérance dans le travail du sexe. Parmi elles, 7 avaient interrompu leur traitement ARV depuis plus de 6 mois. Pour 41 résultats positifs, ce sont 40 personnes qui ont été accompagnées vers les services de soin spécialisés, dont 34 au SMIT de l'hôpital Bichat, 2 à l'hôpital Ambroise Paré, 1 à l'hôpital Fernand Vidal et 3 à l'hôpital Saint Louis.

Sur ces 41 personnes séropositives, une seule n'est au final pas venue au rendez-vous proposé pour l'accompagner vers les services de soin VIH. Le jour du diagnostic, il a pu bénéficier d'un soutien psychologique dans notre local. Il n'a plus jamais répondu à nos différents appels téléphoniques. Nous avons

décidé de lui envoyer par sms les coordonnées de différents services de soin. Il s'agit d'un HSH, originaire d'Afrique sub-saharienne, qui était passé par les permanences d'accompagnement au droit d'asile, assurées au local par l'association ARDHIS. Nous continuons à surveiller ce cas, tant qu'on n'aura pas la confirmation qu'il est entré dans un suivi médical pour le VIH. Sur les 338 personnes dépistées en 2018, 291 étaient étrangères en situation irrégulière dont 189 femmes trans TDS, 76 HSH TDS, 20 femmes cisgenres TDS, 3 hommes trans, 3 hommes cisgenres ayant des pratiques sexuelles avec des femmes trans. 44 personnes étaient de nationalité française : 26 femmes trans, dont 12 en situation de grande précarité et 6 TDS ; 6 hommes trans, dont 6 ont des pratiques sexuelles avec des HSH cisgenres ;1 hommes cisgenre ayant des pratiques sexuelles avec des femmes trans. Sur la totalité des TROD VHC réalisés en 2018, un seul cas s'est avéré positif, celui d'un HSH migrant coinfecté par le VIH.

Concernant les autotests, 386 ont pu être distribué en 2018 (50 grâce au financement de la Direction Générale de la Santé / 336 grâce à une dotation complémentaire attribuée par Vers Paris Sans Sida). La distribution des autotests a eu lieu dans nos locaux (n=200), en partenariat notamment avec le Syndicat du Travail Sexuel (STRASS) dans la continuité de la permanence hebdomadaire du lundi, mais également lors de maraudes pédestres spécialisées sur les lieux de vie et d'exercice du travail du sexe de nos publics (n=90), et enfin à l'occasion d'une action de prévention éclair avec la collaboration de Vers Paris Sans Sida qui a eu lieu Porte de Clignancourt le 26/12/18 (n=96). La plupart des personnes bénéficiaires des autotests étaient migrantes et travailleuses du sexe, et en grande partie en situation de nomadisme aggravé. 2 autotests par personne ont été distribués, notamment aux femmes trans et aux HSH TDS. **4 retours de résultat d'autotest ont été obtenus au total, dont un positif** dans les circonstances suivantes : une femme trans TDS a proposé un autotest à l'un de ses clients qui lui demandait un rapport sexuel non protégé. Face à un résultat positif, elle l'a orienté vers l'association qui a assuré son accompagnement en toute confidentialité au CHU Bichat où une confirmation a été réalisée par sérologie classique, et où il a été pris en charge.

Toutes les permanences hospitalières hebdomadaires, mises en place tout au long des années 2016-2017 au SMIT et au CeGIDD du CHU Bichat) ont été animées dans la continuité directe de celle dédiée à l'accueil et au primo-counseling du lundi au local, elle-même articulée à la permanence psychologique sur place. La médiation et l'orientation, voire l'accompagnement de nos bénéficiaires, a donc été doublement renforcée par cette **contiguïté des lieux et cette continuité dans le temps** des interventions à l'échelle des jours ouvrables sur la semaine.

Pour nos bénéficiaires transgenres vivant avec le VIH, qui constituent l'essentiel de la file active, la présence d'une médiatrice de santé identifiée qui représente l'association en milieu hospitalier incarne cette offre permanente qu'elles ont intégrée dans le quotidien de leur parcours de soin comme une interface entre les services communautaires internes au local et ceux désormais connus et accessibles au CHU Bichat. Plutôt que de prendre directement rendez-vous, avec les difficultés qu'elles rencontrent – d'ordre linguistique, liées aux temps d'attente au standard, à l'incompréhension de leurs demandes souvent complexes, etc. – elles sollicitent de plus en plus la médiatrice qui doit être continuellement en alerte, notamment pour les recevoir lors des permanences hospitalières désormais identifiées comme un véritable lieu ressource.

Fondée sur un gage de confiance communautaire, cette offre aujour-d'hui bien implantée dans les murs de l'hôpital Bichat est progressivement saturée par les demandes urgentes de santé émanant à la fois des cas les plus complexes (en lien notamment avec le vieillissement avec le VIH d'une partie déjà connue de la file active), et des pics de de primoarrivantes préoccupées par les questions de santé sexuelle. Ces dernières ont en effet souvent accès aux informations sur la prévention diversifiée pour la première fois en arrivant au local, et dans la plupart des cas, une fois passées par le TROD au local, elles sont immédiatement orientées vers un parcours aujourd'hui établi au SMIT ou au CeGIDD du CHU Bichat autour du TasP, de la PrEP, et évidemment des IST, du VHC et de toute autre problématique en santé sexuelle (proctologie, endocrinologie, oncologie, etc.).

Espaces et temporalités de l'action :

L'action s'est déroulée tout au long de l'année 2018 (de janvier à décembre) avec une interruption de trois semaines au mois d'août. Elle a pris appui sur une série de permanences hebdomadaires articulées les unes aux autres dans le temps et dans les espaces d'une intervention multisite, permettant la réduction des délais dans la cascade allant de la prévention primaire à la prise en charge en santé globale.

Le lundi est resté le jour la permanence de premier accueil et de counseling en prévention diversifiée et en santé sexuelle au local, tout en étant le moment de prise en compte des « urgences », qu'elles concernent les violences transphobes subies par une bénéficiaire primo-arrivante sur son lieu d'exercice du travail sexuel la nuit précédente, ou qu'elles impliquent l'accompagnement d'une femme trans-genre vivant avec le VIH déjà connue de l'association, et développant une comorbidité alors qu'elle est en rupture de droits sociaux à cause du non-renouvellement de son titre de séjour.

Cette permanence du lundi est également l'occasion de dépister par TROD (VIH/VHC) les nouvelles bénéficiaires, ou celles déjà connues qui auraient provisoirement interrompu leur parcours de soin.

Elle s'articule à la série de permanences-relais renforcées depuis l'an dernier au CHU Bichat, le mardi au SMIT, le mercredi au CeGIDD, au travail d'accompagnement physique qui a lieu tous les jeudis matin, aux maraudes pédestres qui consistent continuellement « aller-vers » nos publics les moins visibles et les plus exposés, ainsi qu'aux autres services rendus sur une base hebdomadaire au local à d'autres plages horaires durant la semaine : les permanences psychologiques, administratives, sociales, juridiques, et l'offre polyvalente d'activités conviviales, sportives, culturelles, qui soutient depuis l'origine la vie associative et communautaire à ACCEPTESS-T.

Efficience et perspectives de l'action :

Si l'antériorité des interventions multisites développées dans le cadre de cette action depuis trois ans a permis d'affiner le repérage des besoins des personnes transgenres (et de leurs partenaires) les plus exposés au VIH et aux vulnérabilités de santé associées, une attention particulière doit encore être portée aux rythmes et à la diversité des parcours concernés.

Nos objectifs devraient dès lors plus directement encore concourir à **l'instauration rapide d'un dispositif formalisé de veille centré sur un paradi-gme préventif et de soin étroitement lié à la stratégie nationale de santé sexuelle en voie d'implémentation**.

Dans un contexte marqué par une législation délétère aggravant les risques d'exposition au VIH et d'inobservance aux ARV, l'augmentation de la charge de travail de l'équipe, notamment sur le plan administratif et juridi-que, doit prévoir de consolider encore le cœur de métier de l'association autour du renforcement des parcours de santé de ses bénéficiaires nouvelles ou déjà connues, également fragilisées à cette période. Au même moment, le projet global doit faire preuve d'anticipation pour toujours mieux localiser l'urgence des prises de risque des vulnérabilités, pour élargir sa mission de médiation dans les territoires et auprès des populations où elle se trouve aujourd'hui.

L'attention de l'équipe se porte notamment sur l'expression croissante des besoins de suivi hors hôpital, avec comme indicateur le possible recours à des médecins traitants en ville, et par extension, à d'autres acteurs de santé comme les médecins spécialistes, les laboratoires d'analyses médicales, ou encore les centres de santé (odontologie, ophtalmologie, etc.). Des problèmes de santé chronique spécifiques gagneraient enfin à être rapidement évalués et pris en compte, comme les conséquences corporelles des prothèses de silicone, fréquentes chez nos bénéficiaires, en particulier le développement de comorbidités telles les cancers associés aux siliconomes.

2.2. Un Pôle de Prevention entre aller-vers et médiation

Préalables au développement l'action :

Dans un contexte de vulnérabilité persistante, encore aggravée par l'effet conjoint des lois Asile et migration et de Lutte contre le système prostitutionnel, cette action innovante auprès des publics transgenres à Paris a d'abord été pensée pour faire face à la précarité aujourd'hui croissante de nos publics. Celle-ci continue à peser sur la santé non seulement de nos bénéficiaires primoarrivantes, toujours plus nombreuses à fréquenter les permanences de l'association au local et à l'hôpital, mais aussi sur une partie fidélisée de nos publics, pourtant soutenue dans la durée, mais rencontrant de plus en plus d'obstacles dans leur parcours de soin, de la prévention primaire à la prise en charge globale.

Simultanément, le projet d'une extension territoriale du champ de nos interventions a peu à peu vu le jour dans la perspective d'aller vers nos bénéficiaires dans leurs nouveaux lieux de vie et d'exercice du travail sexuel en particulier, tout en identifiant de nouveaux publics transgenres à Paris, jusqu'alors peu pris en compte par nos actions, et de nouveaux espaces où déployer l'offre déjà existante en matière de prévention diversifiée et de santé sexuelle. Cette action consiste par conséquent à consolider le travail de coordination du dispositif en place tout en renforçant le rôle déterminant d'une médiation adaptée suivant les principaux outils disponibles et les axes stratégiques de nos interventions en prévention diversifiée (PrEP, TasP, TROD).

Elle repose pour l'essentiel sur le redéploiement de cette offre, dans la continuité du projet de renforcement des parcours de santé des personnes transgenres et de leurs partenaires initialement soutenu par l'ARS-IDF, à la fois sur le plan territorial et pour répondre aux besoins de la grande diversité des publics transgenres (et de leur partenaires) concernés à Paris.

Au niveau de la médiation en santé communautaire, c'est par l'embauche d'intervenantes dédiées à cette mission que les objectifs sont en voie d'être

opérationnalisés. Au passage, il a été envisagé de repenser en les diversifiant les ressources partenariales interdisciplinaires dans le réseau médico-social local, en insistant tout particulièrement sur le nécessité de recourir plus systématiquement aux acteurs de santé de proximité à l'œuvre dans la médecine de ville, et en particulier aux centres de santé sexuelle (CeGIDD) qui sont implantés dans la capitale. A ce stade, une première phase à caractère exploratoire de l'action a permis :

1) **de penser une meilleure structuration de la coordination globale des projets soutenus par l'ARS-IDF**
2) **de redéfinir la territorialisation des actions dans l'espace métropolitain et d'identifier de nouveaux publics trans émergents et de leurs besoins**
3) **d'envisager concrètement l'extension de l'offre de médiation en formalisant les profils de postes à mettre en place dans le cadre de cette action ;**
4) **d'inventorier les ressources partenariales adaptées en médecine de proximité ou dans l'interface ville/hôpital.**

Caractéristiques des publics bénéficiaires :

Cette action innovante a été pensée en fin d'année 2018 face au double constat d'une précarisation aggravée de nos bénéficiaires habituelles qui finissaient par être perdues de vue (et dans des proportions croissantes à interrompre leur traitement suite à une rupture de droit sociaux), et au contact de plus en plus massif avec des primoarrivantes renouvelant les profils et problématiques à prendre en considération dans nos interventions. A ce stade préliminaire, c'est donc avant tout sur la base d'une évaluation qualitative que nous avons voulu diriger nos interventions vers de nouveaux territoires et de nouvelles populations jusque-là restées invisibles, aux marges de nos actions de prévention diversifiée et de santé sexuelle, envisageant de renforcer notre travail de médiation en allant vers les besoins émergents aujourd'hui.

Ce sont pour l'essentiel de nouveaux modes d'exercice et de nouveaux espaces du travail sexuel qui sont en passe d'être ciblés dans le cadre de cette

action, y compris dans des lieux extérieurs déjà en partie connus comme le Bois de Boulogne et ses abords. Une attention est désormais également portée au développement de soirées privées « libertines » qui rassemblent clients et femmes transgenres TDS, opérant le plus souvent depuis leur domicile via des sites de rencontre et d'escorting spécialisés. L'action cible aussi des lieux de convivialité et de drague sexuelle comme la Maison des Travestis (17ème arrondissement), la soirée Escuelita dédiée au « trans lovers » qui a lieu dans une discothèque à Pigalle. Enfin, un partenariat avec le bar associatif La Mutinerie (3ème arrondissement) entre dans sa phase de mise en œuvre : « A ♥ et à Q » (à cœur et à cul) est conçue comme un temps d'échange d'expériences et de savoirs entre pairs transgenres où notre intervention vient promouvoir le dépistage et l'accès à la prévention combinée, en même temps qu'une occasion inédite de développer des contact avec des catégories de publics transgenres jusqu'alors restés à distance de l'association, ou perçus à tort comme moins exposés, notamment des jeunes femmes et hommes trans français sans interlocuteur en termes de santé sexuelle (du VIH/IST aux problèmes de transition), et en forte demande de conseil et de médiation.

S'il est encore difficile, à cette phase de mise en place, de quantifier les personnes ciblées par cette action, on fait néanmoins le constat d'un rapport au stigmate particulièrement problématique et qui tend à éloigner durablement ces nouveaux publics de l'offre que nous promouvons depuis plusieurs années à Paris. Cela est d'autant plus vrai pour les hommes en contact régulier avec les nombreuses femmes transgenres migrantes d'origine latino-américaine proches d'ACCEPTESS-T que sont leurs clients en contexte de prostitution : en ce qui les concerne, notre constat est celui d'un isolement et d'une clandestinité très marqués. Cette action a aussi pour but d'instaurer avec eux un lien de proximité durable via les médiatrices nouvellement recrutées qui, tout en préservant leur anonymat, ont pour mission de leur donner accès à la palette d'outils en prévention combinée, et bien sûr au dépistage, par TROD ou par autotest fournis par leurs partenaires TDS.

Dans la perspective de primo-découvertes de séropositivité, comme cela est déjà arrivé avec le client d'une bénéficiaire connue de l'association, il s'agit

donc de diffuser ainsi plus largement le dépistage comme levier pour l'entrée rapide dans un parcours de soin dans les services dédiés à l'hôpital Bichat. S'adressant à des publics invisibles, difficiles à atteindre, et dont la démarche doit absolument rester confidentielle, cette médiation aujourd'hui en cours de renforcement s'étend aussi à d'autres services en santé sexuelle en ville. **Elle permet au passage de mieux comprendre les motifs du non-recours à l'offre de prévention combinée, en la diffusant par le biais d'un dépistage « hors-les-murs » inédit, donnant simultanément accès au TasP et la PrEP, au plus près des lieux où les risques pris ou évités.**

De son côté, le développement de l'offre liée à la PreP prend également appui sur une forte articulation entre le local de l'association et la permanence au CeGIDD du CHU Bichat. Il repose avant tout sur le repérage d'un public sans papiers vivant parfois depuis longtemps à Paris. Confrontée à des femmes transgenres très mobiles et exerçant le plus souvent le travail du sexe sur internet, l'intervention vise à les « capter » dans le cadre des permanences au local ou à l'hôpital. Elle consiste dès lors à promouvoir le dépistage via les NTIC pour une inclusion rapide dans le protocole PrEP. Invisibles, peu informés et déconnectés des services de santé ou de l'association, l'action consiste donc à anticiper sur les problèmes de santé à venir de ces publics qui, à l'instar des primoarrivantes, découvrent ainsi peu à peu les outils de la prévention diversifiée et de la santé sexuelle. Cette phase intense de promotion de la PrEP auprès de l'un des publics-clefs dans la lutte contre l'épidémie permet au passage d'identifier de possibles cas de séropositivité non-diagnostiqués, et encore le plus souvent à l'écart du système de soin et de prise en charge.

Efficience et perspectives de l'action :

L'action doit se dérouler janvier à décembre 2019 au travers d'interventions multisites menées par les nouvelles médiatrices référentes TROD, TasP et PrEP. Elle s'articule à l'offre déjà en place au local et dans les services partenaires historiques de l'association, tout en étendant ces territoires dans l'aller vers (voir ci-dessus) et ses ressources dans le secteur médico-social local, notamment auprès des services et médecins de ville.

La mise en œuvre de cette action passe par la phase actuelle de préparation de nouveaux partenariats avec des établissements, des associations, des bars, des discothèques, des soirées, plus ou moins officielles, voire dans certains cas, clandestines.

Ce sont dès lors de nombreuses réunions de formalisation des actions qui temporisent la réalisation des objectifs tout en permettant de réajuster les indicateurs de manière inductive au regard de la grande diversité de « terrains » nouveaux pour l'association : horaires, calendrier, modalités d'intervention, matériel mis à disposition, achats et logistique, transport, conception d'outils de communication graphique et diffusion en ligne sur les réseaux sociaux, etc.

De même, la définition des profils de poste et l'organisation du recrutement des médiatrices ont un rôle central dans le démarrage actuel de l'action : elles posent la question non seulement d'une formation continue en médiation de santé, mais également celle de l'optimisation stratégique des interventions à venir dans chaque nouvel espace extérieur et auprès de chacun des nouveaux publics à investir dans les mois qui viennent.

2.3. Les projets historiques soutenus par Sidaction

2.3.1. APPESS : Activité Physique, Psycho soutien, Education à la Santé et à la vie affective et Sexuelle* :

Dans le cadre de cette action, ACCEPTESS-T identifie et analyse les besoins spécifiques des PVVIH transgenres, principalement des femmes migrantes et concernées par le travail du sexe à Paris. Très exposées et concernées par le VIH, elles sont reçues et accompagnées par l'association dans le cadre de ce projet qui s'est stabilisé ces six dernières années autour des actions suivantes :

- un cycle d'Activités Physiques Adaptées (APA) basé sur une collaboration avec des éducateurs sportifs et un maître-nageur ;
- une permanence psy hebdomadaire au local de l'association ;
- un travail de médiation en continu bénéficiant des collaborations étroites et durables avec le secteur médico-social (SMIT et CeGIDD des CHU, en particulier).

L'action s'articule aux autres projets de l'association afin d'être optimisée et adaptée aux besoins de santé spécifiques des publics bénéficiaires, notamment pour inscrire le bénéfice de la Qualité de Vie et de la Qualité de Soins (QVQS) dans la continuité des objectifs généraux d'éducation à la santé et à la vie affective et sexuelle. Cela implique notamment le développement d'une offre de soutien psychologique qui répond à une demande identifiée très tôt chez les PVVIH transgenres, chaque année en forte augmentation.

Au total, ce sont 202 rencontres (ou passages) qui ont été enregistrés en une an dans le cadre de ce projet, ce qui correspond à 61 personnes différentes suivies, toutes vivant avec le VIH.

L'action concerne principalement des femmes trans migrantes TDS originaires d'Amérique Latine (Brésil, Colombie, Pérou, Equateur, et dans une

* Les données chiffrées pour ce projet valent pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.

moindre mesure Argentine, Mexique, Panama, Cuba). Celles-ci ont entre 28 et 62 ans avec un âge médian de 41 ans. On note depuis l'an dernier la demande de quelques HSH eux-aussi TDS et latinos, généralement plus jeunes. Non francophones et souvent analphabètes, les bénéficiaires de l'action ont rarement un logement stable et vivent dans un grand isolement social. Avec le durcissement de la législation sur la prostitution et la nouvelle loi Asile et Migration, elles sont de plus en plus mobiles, objet d'interruption de leurs droits et, par conséquent, de leurs traitements ARV. Pour les plus âgées, ces situations sont aggravées par la survenues de comorbidités.

Les moyens humains mobilisés pour ce projet historique de l'asso-ciation équivalent à 0,5 ETP pour une médiatrice de santé et 0,25 ETP en participations bénévoles. La charge de travail liée au volet Médiation arrive à saturation suite aux effets de la loi Asile et Migration, notamment les OQTF qui sont adressées à nos bénéficiaires sans attaches ici. Le suivi des PVVIH, et en particulier, la gestion de leur agenda médical devient très difficile, étant donné leur nomadisme aggravé. Dans un tel contexte, le travail de médiation consiste également ici à pallier les interruptions de traitements ARV.

Côté partenariats, le soutien de la Mairie de Paris a été décisif pour obtenir un créneau fixe et durable à la piscine des Amiraux, en particulier grâce à Ian Brossat et à l'adjointe aux Sports à la Mairie du 18ème arrondis-sement. L'Association pour la Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et transsexuelles à l'Immigration et au Séjour (ARDHIS), qui partage nos locaux, intervient aussi dans la gestion de certains dossiers. La participation bénévole de bénéficiaires adhérentes de l'association contribue de son côté à la dimension communautaire et conviviale de l'action au quotidien.

L'action a continué d'être évaluée à partir de questionnaires de satis-faction pour les participantes aux APA, d'entretiens semi-directifs avec les intervenantes et pour un échantillon de bénéficiaires de chacun des volets de l'action qui confirment l'impact du stigmate lié au VIH et aux discriminations multiples. La permanence psy fait ressortir, sur 102 entretiens, dont 71

réalisés pour 1ère fois, une détresse et un isolement très marqué, ainsi qu'une forte demande d'orientation en santé.

Même si les APA sont aujourd'hui moins centrales, ce projet continue à la convivialité et le renforcement de l'estime de soi qui restent moteurs dans la réalisation des objectifs au quotidien. Avec des OQTF de plus en plus nombreuses, c'est surtout la continuité des traitements ARV, le TasP et le maintien dans le soin qui sont priorisés pour nos publics encore invisibles et vulnérables, ce qui entraîne plus de médiation et de soutien psycho-affectif, au travers de la permanence psy et de la dimension communautaire de l'action.

La médiation est alourdie par le nombre croissant de recours juridiques pour empêcher une régression des droits et l'accès à la santé. La QVQS est limitée par la loi qui entrave la cohérence de la promotion du TasP et celle des parcours de soin, aussi bien pour nos bénéficiaires stabilisées que pour les primo-arrivantes.

Mais, c'est avant tout le travail de la médiatrice qui assure la bonne observance aux ARV en repérant et en palliant, dans le mesure du possible, aux risques d'interruption de soins et de perte des droits. Le soutien psychoaffectif et les actions de convivialité ont pour effet de restaurer ou de renforcer l'estime de soi en créant un environnement protecteur qui prévient l'isolement social et la rupture momentanée ou définitive avec les pairs-aidants côtoyés, y compris bénévoles, dans le cadre de l'action à l'association.

La principale évolution du projet cette année concerne la participation des femmes trans VVIH aux séances de piscines mixtes d'Eau Z'ons le Genre plus assidûment qu'aux séances dédiées d'APA . Cette réorganisation se fait à la faveur d'un moindre isolement et d'une plus grande convivialité lors du créneau fixe obtenu à la piscine des Amiraux (18e) les jeudis de 16 heures 30 à 18 heures. Mais, avec le nomadisme aggravé des bénéficiaires de l'action, la participation est compromise dans sa régularité, et c'est avant tout la demande de médiation qui est en très forte augmentation.

Il convient donc surtout d'augmenter le temps de travail lié à la médiation : le monitorage des cas concrets par la médiatrice de santé devrait alimenter encore la construction d'un plaidoyer centré sur le TasP, sur

l'observance, et sur la nécessaire cohérence des parcours de soin pour les femmes trans VVIH. Il faudrait aussi innover en termes de convivialité avec de nouvelles formes d'intervention au quotidien, en particulier au local qui est devenu un véritable repère de socialisation communautaire à fort potentiel d'autosupport.

L'association est depuis l'origine en position de veille continue sur la QVQS d'une des populations-clefs dans la lutte contre l'épidémie. On observe surtout le lien entre l'actualité des phénomènes législatifs et les reconfigurations socio-comportementales de nos bénéficiaires, ainsi que les limites dans l'offre de soins dans un tel contexte. Au quotidien, on apprend à articuler stratégie et méthodes d'action. Par exemple, on renforce dernièrement le lien entre proximité numérique et convivialité communautaire.

Ce projet doit continuer à répondre simultanément aux besoins en QVQS des femmes trans VVIH déjà connues de l'association (isolement affectif et social, discriminations multiples, vieillissement avec le VIH, comorbidités) et à l'urgence des problématiques rencontrés par les primo-arrivantes en augmentation dans la file active, où émergent aussi des HSH TDS VVIH.

C'est le volet médiation qui mérite actuellement le plus d'attention, et dont le volume devrait passer à 1 ETP pour assurer, en plus de la mission dans un contexte aggravé par l'impact de la législation, un travail d'animation innovante venant renforcer encore la convivialité au quotidien et le mobilisation collective.

Au-delà des APA, qui semblent montrer peu à peu leurs limites, la création de nouveaux évènements communautaires ou de loisirs réguliers au local (fêtes d'anniversaire, ateliers centrés sur l'estime de soi ou l'auto-support, etc.) pourraient optimiser les dynamiques de socialisation entre PVVIH à l'œuvre dans le quotidien à l'association.

2.3.2. Projet d'Accompagnement Social Global* :

Depuis 2012, ce projet repose sur une évaluation des besoins immé-diats et à long terme des personnes reçues au local de l'association, sur le plan à la fois sanitaire et social. Elle consiste à mettre en place une série d'actions pertinentes pour faciliter l'accès aux droits et à la prise charge, notamment un travail de médiation et d'accompagnement personnalisé (accueil, écoute, orientation vers la domiciliation, accès aux droits sociaux, aide au logement, demandes de titres de séjour, aide et accompagnement à l'insertion et à l'emploi, orientation vers les autres services de l'association, aide à l'intégration dont les cours de français, démarches juridiques, parcours de transidentité, aides directes, prévention de l'endettement, etc.).

Au total, ce projet a occasionné à 3 777 interventions en 2018 (entretiens et rendez-vous au local et à l'extérieur, accompagnements physiques dans les administrations et services de l'action sanitaire et sociale ou ceux du droit commun, visites à domicile et à l'hôpital, etc.). Il a ainsi donné lieu au suivi de 742 personnes, 80% d'entre elles vivant avec le VIH.

80% des bénéficiaires sont des femmes transgenres migrantes TDS (âge : 18 à 76 ans, médian 43) de toutes origines, le plus souvent originaires d'Amérique Latine (Pérou, Equateur, Colombie, Brésil). 5% sont des hommes transgenres réfugiés et 15% des hommes et femmes cisgenres, soit HSH ou partenaires de femmes trans, soit femmes TDS migrantes. Majoritairement précaires, tous rencontrent des difficultés dans l'accès aux droits, au logement, et à l'emploi.

L'effectif salarié reste largement insuffisant face à la demande en constante augmentation, et il n'est à ce jour qu'en partie pallié par le travail des bénévoles issus pour la plupart du public concerné. Il mobilise une Responsable d'insertion sociale (0,75 ETP), un Intervenant social (0,75 ETP) et une Médiatrice accompagnatrice (1 ETP). L'accueil au quotidien, qui soutient fortement le projet, est entièrement assuré par des bénévoles (1 ETP).

* Les données chiffrées pour ce projet valent pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.

La projet repose également sur une équipe de bénévoles polyvalentes très investies sur la base de relations d'entraide et d'auto-support (1ETP). Enfin, des permanences « Préfecture » sont assurées par une ancienne fonc-tionnaire du Service des étrangers à la Préfecture de Police de Paris (0,25 ETP).

La Plateforme Inter-associative Logement Sida (PILS) aide régulièrement dans les dossiers demande d'accès au logement social, ainsi que l'association ARCAT pour les domiciliations, même si ACCEPTESS-T envisage d'obtenir l'agrément pour ce service majeur dans le suivi de ses bénéficiaires.

L'évaluation de ce projet fondateur ne reçoit cependant aucun financement dédié. Néanmoins, l'équipe est arrivée à constituer des dossiers individualisés de suivi administratif et social qui permettent de quantifier et de qualifier les besoins exprimés et les réponses apportées au cas par cas de manière suivie. Au quotidien, cela permet de réajuster constamment les modalités de l'intervention, ce qui s'avère particulièrement utile en cas d'urgence, en particulier celles liées aux Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) ou les hospitalisation hors PASS, etc.

Grâce à la contribution assidue des bénévoles, les objectifs ont pu être atteints malgré une forte augmentation des demandes, la précarisation très marquée des conditions de vie et l'isolement social des personnes déjà connues de l'association comme des primoarrivantes dont l'augmentation a été signalée à partir de 2016. Le contexte législatif de la prostitution et du droit d'asile/migration aggrave encore cette situation qui pèse lourdement sur le travail d'accompagnement global des personnes.

Si les demandes affluent en continu, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) devient inflexible pour le renouvellement des titres de séjour des bénéficiaires issues de pays où les antirétroviraux existent (sans être pour autant accessibles) dont le Pérou et le Brésil. Côté Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), les demandes d'Allocation pour Adulte Handicapés, voire de la simple Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapé (RQTH), sont désormais refusées aux personnes vivant avec la VIH, ce qui rend les prises en charge complexes, les recours n'étant pas honorés. Cela affecte particulièrement les femmes trans vivant

avec le VIH qui, par ailleurs, ne peuvent plus faire reconnaître leur transidentité comme handicap depuis le récent changement de position sur le sujet de l'Organisation Mondiale de la Santé.

La mission des intervenantes salariées et bénévoles reste le pivot de l'action en assurant malgré tout sa continuité. Un connaissance aujourd'hui maîtrisée des ressources institutionnelles pour la prise en charge, y compris dans la résolution de cas complexes, permet d'obtenir de bons résultats en termes d'intégration et de cohérence dans les parcours d'accès aux droits dans un contexte pourtant fortement dégradé sur le plan administratif et légal ces derniers mois.

L'année 2018 se caractérise cependant par une augmentation de la charge de travail des intervenantes. Une coordination renforcée entre les différents aspects de l'intervention (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, Préfecture, etc.) permettrait d'optimiser l'action en consolidant la base salariale de l'équipe. Il est en effet primordial de communiquer plus souvent sur les dossiers en dégageant du temps de travail dédié, par-delà les contraintes liées à l'urgence ou à la complexité des actions à mettre en œuvre. Une évaluation plus systématique des résultats contribuerait aussi à l'efficience de la mission.

Lors des suivis, l'équipe s'enrichit continuellement de la forte complexité des dossiers qui la poussent à approfondir ses connaissances en cherchant des solutions adaptées et standardisées pour le bénéfice du plus grand nombre de bénéficiaires. Par exemple, des saisies et recours sont possibles en Préfecture ou en CHU pour obtenir des solutions concrètes sur la base de critères initialement non pris en compte par l'administration (ex : discriminations par omission malgré le salariat, ancienneté du séjour, AAH, etc.).

L'action gagnerait beaucoup au renforcement de sa base salariale à la fois pour ce qui est de la coordination de ce projet d'Accompagnement Social Global, et pour l'intense travail de médiation-accompagnement qu'il implique au quotidien. Ces deux dimensions sont en effet essentielles à sa survie dans le contexte actuel très dégradé qui affecte l'un des publics-clefs dans la lutte

contre l'épidémie : d'une part, il devient urgent de modéliser les suivis en échangeant les informations autour des dossiers en équipe ; d'autre part, la fin des contrats aidés a mis en danger le maintien d'un poste essentiel pour l'efficience de ce projet : celui de la médiatrice-accompagnatrice.

Enfin, il conviendrait d'évaluer plus systématiquement, sur une base à la fois quantitative et qualitative, les processus à l'œuvre et les résultats générés dans le champs médico-social par cet important travail d'accompa-gnement social global des personnes vivant avec le VIH à ACCEPTESS-T.

2.4. Trans et PrEP : une recherche interventionnelle

Dans le cadre de la Recherche Opérationnelle, Sidaction a pour objectif le développement de sujets et le soutien de projets fondés sur les situations de terrain et les besoins des structures partenaires de Sidaction en France et à l'International. Il s'agit notamment de favoriser les rapprochements entre chercheurs et secteur associatif, de faire émerger les thématiques prioritaires insuffisamment prises en compte, et d'initier et accompagner le développe-ment de projets.

En 2018, Sidaction a décidé de financer le projet **« Trans' et PrEP »**, en proposant l'établissement d'une convention avec notre association. Cette convention fait partie d'un projet de recherche opérationnelle mené en partenariat avec l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) et les associations PASTT et ACCEPTESS-T.

Le montant du financement accordé par Sidaction à l'association dans le cadre du Projet pour une période de 24 mois à compter du 1er novembre 2018 s'élève à un montant de 52 910 €.

Objectifs du projet :

Ce projet vise à investiguer et à améliorer deux éléments : la construc-tion du rapport des personnes trans à la PrEP d'une part, et la construction du rapport des prescripteurs de PrEP aux personnes trans d'autre part.

Il doit permettre de :

- Renforcer les connaissances sur le sujet étudié et notamment mieux comprendre les parcours des trans' dans un contexte de diffusion de la PrEP ;
- Identifier les problèmes et succès rencontrés au cours des interventions menées dans les associations en lien avec les hôpitaux ;
- Renforcer la qualité des interventions menées et celle de leur évaluation et structurer le soutien apporté au recours à la PrEP par les trans' ;
- Identifier les solutions à mettre en œuvre à l'issue de la recherche, au sein des associations partenaires et plus largement à destination des publics trans' et des soignants potentiellement concernés ;
- Contribuer au déploiement sur le long terme et à la pérennisation des approches jugées les plus pertinentes à l'issue de la recherche.

Montage du projet :

a) Un volet opérationnel mené dans les associations ACCEPTESS-T et PASTT :

Le volet interventionnel est mené par deux médiatrices de santé, à recruter par les deux associations partenaires. Il comprend le soutien individuel aux recours à la PrEP, le soutien collectif et le soutien à distance. Il comprend également une évaluation permettant de décrire les profils des personnes consultant pour une PrEP, la nature de la consultation et des questions traitées. Les données d'évaluation seront recueillies de manière standardisée et analysées au regard des données obtenues dans le cadre du volet sociologique.

b) Un volet sociologique mené au sein de l'équipe Démographie, genre et sociétés de l'INED :

Le volet sociologique du projet est mené dans le cadre d'un post-doctorat alloué à un jeune chercheur, sous la responsabilité d'un Directeur de Recherche à l'INED.

La méthodologie comprend des focus groups, des entretiens semi-directifs et de l'observation ethnographique auprès de trans' qui envisagent ou non de recourir à la PrEP, fréquentant ou non les associations partenaires, et auprès des partenaires hospitaliers. Le fait de cibler des profils variés permettra de saisir les déterminants des parcours en fonction des choix (recourir ou non à la PrEP), des conditions de vie (en termes de transition de genre, de migration et de travail du sexe notamment) et de la relation au système de santé.

Les échanges entre chercheur et médiatrices permettront d'ajuster au fil du projet aussi bien l'intervention que les pistes de recherche. Sidaction assure la coordination des différents partenaires dans le cadre des réunions de travail des intervenantes et du chercheur et des réunions du comité de pilotage.

2.5. En partenariat avec Vers Paris Sans Sida

2.5.1. Vers la structuration du Pôle Prévention :

L'année 2018 a été l'occasion de voir se développer un partenariat déjà solidement établi par convention en 2017 avec l'association Vers Paris Sans Sida (VPSS)[2], pour l'orienter vers le soutien devenu urgent au « Renforce-ment de l'accès aux dispositifs de prévention diversifiée pour les personnes trans et leurs partenaires à Paris ».

En effet, les permanences d'accueil au local et dans les services historiquement partenaires de l'association à l'Hôpital Bichat (SMIT et CeGIDD) sont devenues, au cours des trois dernières années, l'occasion d'être en contact régulier avec des hommes partenaires de femmes trans, concubins, amants réguliers, clients et autres catégories de publics invisibles, et d'assurer leur suivi régulier en prévention diversifiée et en santé sexuelle.

[2] Voir le Rapport de synthèse présenté ci-après dans la partie 3.3. Accueil des personnes trans en service public à Paris.

C'est ainsi qu'est née l'idée de proposer à la direction de VPSS une action complémentaire visant à cibler plus particulièrement cette population très diverses d'hommes partenaires réguliers ou occasionnels proches des femmes trans bénéficiaires de l'association, et d'engager une démarche auprès d'eux visant à leur faciliter l'accès au TROD VIH et VHC, et également au TasP et à la PreP suivant l'expertise acquise par l'équipe au fil du temps.

Le projet **« Trans Lover »** s'est donc déployé tout au long de l'année 2018 dans la continuité de l'offre existante à ACCEPTESS-T, à partir du local et lors des permanences hospitalières. Mais, il s'est également développé au travers d'un travail intensif consistant à aller vers ces publics amateurs de femmes trans, et évoluant le plus souvent très à l'écart du dispositif émergent en santé sexuelle à Paris.

Se définissant comme hétérosexuels, tous les hommes déjà connus de l'association, et vivant en couple avec des femmes trans séropositives au VIH déclaraient à la fois connaître le statut de leur partenaire et avoir des pratiques sexuelles permanentes sans préservatif. C'est un tel contexte que nous avons voulu renforcer nos capacités d'action.

Les informations apportées par l'équipe sur la sérodifférence, l'accès à la PrEP, ainsi que sur les spécificités du TasP, méritaient que soit rapidement amplifié cet aspect jusqu'alors peu problématisé de nos actions dans le cadre d'un programme dédié : l'objectif initial était de soutenir la qualité et la durée des entretiens de *counseling* pour ces couples aux besoins spécifiques, de concevoir et d'optimiser un travail de médiation adapté à ces hommes proches des femmes trans.

Par extension, on a très vite choisi d'aller à la rencontre de la diversité de ces bénéficiaires potentiels de notre expertise. Des maraudes extérieures ont été multipliées, notamment sur les lieux d'exercice du travail du sexe et lors d'évènements culturels mixtes dans la communauté latino, et on a progressivement inclu les clients des femmes trans travailleuses du sexe. En investissant également des soirées privées et libertines, et simultanément, l'univers des rencontres en ligne, le ciblage de ces hommes « trans lovers » s'est ouvert à des catégories d'amateurs de travestis.

Véhiculant l'offre actuelle en prévention diversifiée et en santé sexuelle en de nouveaux territoires, ce déploiement de nos actions assure la réduction des délais entre le diagnostic et la prise en charge, pour le VIH, le VHC et les IST, notamment grâce à la médiation également soutenue en 2018 par VPSS.

Comme prévu, ce soutien dédié à l'équipe de médiation déjà existante a accompagné les évolutions alors en cours à ACCEPTESS-T, précisément à l'articulation de nos différentes actions.

Pour la première fois avec l'aide de VPSS, une association comme la nôtre est arrivé à créer une restructuration des méthodes de fonctionnement interne dans la durée. En phase avec les perspectives globales fondées sur les 3x95 de l'Organisation Mondiale de la Santé, la mise en œuvre du projet a permis de mieux identifier les perspectives d'éradication de l'épidémie jus-que dans des catégories de publics encore peu visibles et très à l'écart des messages et des modes d'accès à la nouvelle donne préventive en matière de VIH, et au passage, à une santé sexuelle durable.

VPSS a donc participé à cette dynamique concrète de structuration durable en initiant la mise en place d'un Pôle prévention coordonné. Ce soutien significatif à nos intervention a également permis de combler une part des attentes du côté des données, en formalisant un monitorage qui participe au renforcement de la médiation tout en garantissant des résultats. Cet appui à la coordination permet en effet le suivi des indicateurs pas-à-pas, et le réajustement régulier des objectifs. D'une manière générale, il renforce la mise en cohérence de tous les projets de l'association désormais en voie de structuration en différents pôles articulés : prévention, social, juridique, convivial.

Il est donc prévu que la coordinatrice-médiatrice soit peu à peu en charge du renforcement des capacité des médiatrices de l'équipe : à la fois dans le recueil et le traitement des données, mais aussi au travers d'une vision globale, incluant de nouveaux publics et de nouveaux territoires à Paris.

On projette également pour l'avenir que sa mission s'étende à la gestion des différentes conventions de partenariats institutionnels et associatifs, tout

en assurant le pilotage des orientations stratégiques, la formation continue des intervenantes, la formulations des plaidoyers (notamment au sein du TRT5[3], en en collaboration avec le monde de la recherche scientifique), et le renforcement continu des capacités collectives.

2.5.2. Semaine de mobilisation parisienne : « Connaître son statut » :

A l'occasion de la trentième Journée mondiale de la lutte contre le sida, ACCEPTESS-T s'est associée à l'action organisée entre le 26 novembre et le 1er décembre 2018 par Vers Paris Sans Sida et la Mairie de Paris, en partena-riat avec la Délégation départementale de Paris de l'ARS Ile-de-France.

Cette valorisation inédite de l'action des CeGIDD parisiens a consisté en la participation de nos médiatrices à cette campagne éclair de promotion du dépistage du VIH auprès du grand public. Baptisée « #LeTestEstDansLeSac », l'action s'est concentrée sur la sortie du métro de la Porte de Clignancourt et sur le hall de l'Hôpital Bichat : à cette occasion, des sacs au logo « Faisons (de Paris la ville) de l'amour (sans sida) » ont été distribués gratuitement aux parisiens et aux parisiennes, contenant de la documentation sur l'offre de santé sexuelle à Paris. Notre intervention a permis d'en distribuer 200, ainsi que 1000 préservatifs externes, 300 préservatifs externes et 96 autotest de dépistage du VIH.

[3] TRT5 : Groupe interassociatif « Traitement et Recherche Thérapeutique », créé en 1992 et qui rassemble aujourd'hui 11 associations de lutte contre le Sida.

2.6. Perspectives d'une recherche ANRS : Trans & VIH

Durant le second semestre de l'année 2018, ACCEPTESS-T a participé à une réflexion collective visant à formuler un projet de recherche à soumettre à l'Agence Nationale de Recherches sur le Sida (ANRS) intitulée : « Trans & VIH : enquête nationale sur les parcours et les conditions de vie des personnes trans séropositives en France ».

Menée à l'initiative de l'équipe Santé et Recherche Communautaire de l'Unité Mixte de Recherche 1252 du CNRS, le SESSTIM, ce projet implique, aux côtés de l'association, l'Hôpital Bichat, l'Hôpital Ambroise Paré, le CEPED (Unité Mixte de Recherche associant l'Université Paris Descartes et l'Institut de Recherche pour le Développement), et l'association AIDES.

Le caractère innovant de la recherche repose sur le fait qu'aujourd'hui encore, les personnes vivant avec le VIH sont marquées par de multiples formes de discriminations qui entravent l'accomplissement de leur projet de vie et peuvent compromettre le succès de leur prise en charge médicale. Pour les personnes trans séropositives en France, ces difficultés s'ajoutent à celles liées à leur parcours de vie (la majorité d'entre elles sont migrantes), à leur parcours de transition et à leurs conditions de vie.

L'objectif principal de cette recherche est d'identifier les situations de vulnérabilités, personnelle et sociale, des personnes trans vivant avec le VIH, les obstacles à leur prise en charge médicale et leurs besoins de santé. Pour cela, les objectifs secondaires suivants ont été définis :

a) Caractériser le parcours biographique des personnes trans vivant avec le VIH, et en particulier les moments du parcours de vie pouvant représenter des facteurs de vulnérabilité au VIH ;

b) Documenter les discriminations vécues et les stigmatisations perçues et établir le poids de chacune sur l'accès et le maintien dans le soin ;

c) Identifier les autres facteurs sociaux et psycho-sociaux associés à l'accès et au maintien dans le soin VIH ;

d) Documenter les sexualités en fonction du parcours de transition, les prises de risques (sexuels ou liés à la consommation de substances), le rapport à la prévention et établir leur impact sur l'accès à la santé et le maintien dans le soin ;

e) Caractériser l'offre de soin pour les personnes trans vivant avec le VIH : prise en charge globale, du VIH et de la transition ;

f) Identifier les besoins actuels des personnes trans séropositives en termes de santé et de santé sexuelle.

Le projet Trans & VIH est basé sur une enquête nationale exhaustive auprès de l'ensemble des personnes trans séropositives suivies dans les services VIH en France. Il s'est construit à l'issue du contrat d'initiation Trans & VIH (ANRS 95040,) une recherche communautaire dont le caractère innovant repose à la fois sur son objectif, qui permettra de mieux connaitre une population jusque-là invisible et ses besoins en matière de santé, et sur sa méthodologie qui associe des personnes trans séropositives à toutes les étapes du projet.

Avec la participation d'une médiatrice recrutée pour trois ans et dédiée à l'implémentation et à l'accompagnement de cette recherche, on s'attend aux résultats et aux retombées suivantes :

1. Une bonne connaissance des situations, des événements biographiques qui favorisent l'acquisition du VIH, des hépatites et autres IST.
2. Une évaluation du poids des stigmatisations et discriminations, que ce soit dans l'espace public, hospitalier ou dans le domaine du travail, dans la contamination par le VIH des personnes trans.
3. Une bonne connaissance des facteurs sociaux et psycho-sociaux permettant l'accès et la rétention dans le soin.
4. Une bonne connaissance du parcours de soin des personnes trans séropositives.
5. L'identification des facteurs structuraux qui favorisent une prise en charge hospitalière de qualité.

6. L'identification des besoins en termes de santé mentale ; qualité de vie ; qualité de vie sexuelle et vie affective pour contribuer à des recommandations pour l'amélioration du parcours de vie et de soin de ces personnes.

3. ACTIONS DE MÉDIATION ADMINISTRATIVE, SOCIALE, JURIDIQUE ET CULTURELLE

3.1. Le Pôle Social

Depuis la création d'ACCEPTESS-T, les actions d'information, de soutien et d'accompagnement administratif et social des personnes transgenres occupent une place prépondérante dans le quotidien de l'équipe. À partir du premier accueil au local de l'association, l'orientation des publics le plus souvent marginalisés, victimes de violences et de discriminations multiples, et exclus du droit commun s'organise immédiatement en direction des différentes permanences accessibles sur place et à l'hôpital tout au long de la semaine. Au fil des années, c'est donc un véritable Pôle social qu'il a fallu constituer, tant la mise à jour des droits sociaux et l'accès aux différentes prestations disponibles (sécurité sociale, domiciliations, situations de handicap, allocations familiales, titres de séjour, était un gage de maintien dans le soin et dans l'effort de prévention, logement, emploi, etc.), en particulier pour nos bénéficiaires vivant avec le VIH.

La structuration de ce Pôle a nécessité l'embauche d'une médiatrice sociale et d'un intervenant spécialisé, tous deux chargés du suivi global des dossiers, et de la bonne cohérence de leur mission avec les objectifs généraux de l'association. Bien évidemment, leurs tâches quotidiennes auprès de nos bénéficiaires s'appuient sur le travail quotidien des médiatrices de santé en accord avec la stratégie globale de prévention diversifiée et de promotion de la santé sexuelle. Cette articulation s'avère extrêmement étroite, dès lors que tout indique que l'accès et le maintien de la prévention et du soin sont très largement tributaires des conditions de vie des personnes transgenres.

Avec les réformes légales récentes portant à la fois sur l'exercice du travail du sexe et sur le droit aux séjour des étrangers, le rôle du Pôle social est devenu de plus en plus central, en particulier pour faire face aux urgences sanitaires et sociales récurrentes affectant les publics accueillis au local, et pour pallier les interruptions devenues fréquentes de traitements antirétroviraux et de droits sociaux. Il va sans dire que, dans un tel contexte, l'équipe du Pôle social a dû constamment faire preuve d'une grande ingéniosité administrative pour s'adapter aux problématiques soulevées par des cas chaque fois plus complexes de précarisation et de détresse économique et sociale.

En 2018, au moment où l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) héritait des prérogatives jusqu'alors dévolues aux médecins des Agences Régionales de Santé, **nous avons été confrontés à la délivrance d'Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) pour un nombre inédit de nos bénéficiaires séropositives**, résidant souvent en France depuis de nombreuses années, et leur inscription durable dans un parcours de soin et une démarche d'insertion a brutalement cessé d'être acquise. Ce volet essentiel des actions d'ACCEPTESS-T a rarement fait l'objet d'une évaluation exhaustive, par manque de financement dédié, mais nous présentons ici la nature et le nombre des interventions réalisées par le Pôle social cette année.

- Domiciliations
- Sécurité sociale (CMU, AME)
- AAH / RQTH
- Logement / PILS
- Emploi / Insertion
- Permanence Préfecture

3.2. Les aides directes de Solidarité Sida

Comme chaque année, ACCEPTESS-T a reçu une enveloppe financière versée par l'association Solidarité Sida, et destinée à soutenir le travail de l'équipe du Pôle social qui attribue de manière ponctuelle, après une

évaluation au cas par cas, des aides directes aux personnes transgenres les plus vulnérables, surtout lorsqu'elles sont confrontées à des situations d'urgence économique et sociale.

Suivant le profil de la file active des bénéficiaires de l'association ayant recours aux services du Pôle Social, les personnes aidées de la sorte sont généralement des femmes transgenres migrantes, travailleuses du sexe et séropositives, le plus souvent primo-arrivantes et sans ressources. De plus en plus d'Hommes ayant des rapports Sexuels avec des Hommes (HSH), travailleurs du sexe et demandeurs d'asile issus des mêmes communautés latinos, rencontrent également de graves difficultés auxquelles aucune aide institutionnelle ne vient pallier, si ce n'est ce type d'aide directe.

Il faut aussi noter qu'une femme trans mineure, mise à la porte de chez ses parents et sans domicile fixe, en attente d'être hébergée par une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance, a bénéficié cette année d'une aide ponctuelle au logement à partir de cette enveloppe, en complément de son accompagnement social global en partie assuré par les services de l'association.

En majorité, ce sont des aides directes à la vie quotidienne qui ont été octroyées dans ce cadre, principalement des aides alimentaires et des aides au transport. La totalité de la contribution de Solidarité Sida en 2018 a, cette année encore, été dépensée.

Si les aides allouées au motif d'une urgence lié à l'hébergement des personnes reçues sont momentanément en baisse, c'est d'abord parce que l'équipe du Pôle social a dû répondre à des demandes de soutien financier émanant de primo-arrivantes et de demandeurs d'asile en situation de grande désorientation sociale et d'urgence économique très marquée. Si les premières étaient souvent logées par des tiers, ne serait-ce qu'à titre provisoire, les seconds bénéficiaient en général d'un hébergement ponctuel grâce à la Croix Rouge.

À l'analyse, on peut dire toutefois que ces aides financières directes ne viennent pallier qu'une infime partie des situations les plus complexes et les plus urgentes que nous rencontrons au quotidien. On fait ici directement face à la dégradation aggravée des conditions de vie matérielle des publics

accompagnés, et à l'impact concret des réformes législatives récentes en matière de travail du sexe ou de migration.

Dans un tel contexte, le travail de l'association constitue un observa-toire assez précis de la réalité actuelle des personnes trans séropositives les plus précaires. La participation financière de Solidarité Sida permet d'aider quelques une des personnes les plus démunies, et surtout de combler dans la plupart des cas une exclusion du droit commun, avec une priorité accordées aux situations de rupture de droits sociaux ou de très grande précarité.

On est évidemment très loin des attentes préconisées en matière de Qualité de Vie et de Qualité de Soins (QVQS) pour les personnes vivant avec le VIH. D'une part, il n'existe aucune disposition dans le droit commun ou dans les appels à projets actuels qui permette de faire face à une inévitable croissance de la précarité systémique liée aux réformes législatives de ces deux dernières années. D'autre part, l'objectif de ces aides directes tend à viser, au travers de l'accompagnement social global, le maintien de l'obser-vance aux antirétroviraux. Tout indique en 2018 qu'il y aura de plus en plus besoin de pallier ce type de situations.

Avec le transfert de l'évaluation du dossier médical des étrangers des Agences Régionales de Santé à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), les constats d'échec et de l'extrême vulnérabilité des étrangers malades se multiplient, parmi lesquels de nombreuses femmes trans séropositives et suivies par notre association. Au terme de l'année 2018, l'équipe est en position d'évaluer le nombre d'entre elles qui étaient en voie de stabilisation et d'insertion, grâce à l'accès aux droits rendu possible par le travail du Pôle Social[4], et dont le destin a été récemment impacté par une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). Le constat suivant s'impose : de plus en plus de femmes transgenres étrangères séropositives âgées et présentes légalement en France depuis de nombreuses années sont aujourd'hui sans papiers et en passe de devenir sans domicile fixe.

[4] En particulier avec l'accès aux reconnaissances et aides concernant les personnes en situation de handicap et l'accès au logement social.

Parce qu'il nous interpelle sur la dégradation de la situation socio-sanitaire de nos bénéficiaires, le dispositif d'octroi des aides de Solidarité Sida est donc plus que jamais en lien direct avec tous les aspects mobilisés par notre plaidoyer : on assiste en effet à la production d'une catégorie de personnes vieillissant avec le VIH qui ont traversé une nombre très important d'obstacle en les surmontant jusqu'alors, et qui se retrouvent maltraitées par les dispositions légales, avec pour conséquences de mauvaises observances aux traitements, des interruptions de soins et de droits, des problèmes émergents de santé mentale, et des retours au Bois de Boulogne pour y vivre en SDF. Ces situations sont rendues particulièrement aigues dans le cas des personnes originaires de pays dont les gouvernements sont dernièrement passés à l'extrême-droite, les femmes transgenres brésiliennes que nous recevons en nombre étant particulièrement affectées par ces évolutions récentes.

3.3. Lutte contre les discriminations et conseils juridiques

3.3.1. L'accueil des personnes trans en service public à Paris :

Cette enquête a été menée au printemps 2018 par Sufjan Valero, salarié de l'association ACCEPTESS-T, reconnue pour son travail de lutte contre l'exclusion et les discriminations envers les personnes trans. Elle a bénéficié d'une subvention de l'association Vers Paris Sans Sida (VPSS).

L'objectif de l'étude était de réaliser une enquête exploratoire sur **l'étape du primo-accueil en service public parisien**, étape qui n'a jusque-là jamais été interrogée en tant que telle dans les enquêtes sur les discrimina-tions des personnes trans, alors qu'elle est la première étape dans l'accès aux droits, aux soins et aux services, particulièrement importants pour les per-sonnes trans qui font face à de nombreux obstacles dans l'accès au logement, au travail, à l'éducation et à la santé. De plus, beaucoup d'entre elles et eux n'ont pas de papiers d'état civil en corrélation avec leur identité sociale, sans que les études existantes n'étudient l'impact de cette situation sur les démarches. L'enquête a été réalisée avec une méthodologie mixte, un volet quantitatif par

questionnaire diffusé sur internet auprès de 92 répondantEs, et un volet qualitatif avec huit entretiens parmi les répondantEs.

Résultats et analyses :

53% des répondantEs, soit un peu plus de la moitié, déclarent une ou des difficultés lors de l'accueil. Il s'agit principalement de difficultés liées à la transidentité de la personne : des questions intrusives, unE agentE qui ne respecte pas la confidentialité en divulguant des informations personnelles à des tiers, un mégenrage volontaire lorsque l'agentE refuse d'utiliser le prénom et la civilité demandés par la personne, des remarques sur l'appa-rence physique ou l'identité.

Si 25% des personnes seront volontairement mégenrées par l'agentE, 27% seront aussi mégenrées structurellement, c'est-à-dire que la structure administrative ne leur permet pas d'utiliser ou d'inscrire le prénom et la civilité de leur choix.

Plus de la moitié des répondantEs sont donc mégenréEs d'une manière ou d'une autre. Dans le cas du mégenrage volontaire, le taux de succès des personnes sera inférieur aux autres, et dans tous les cas de mégenrages, les personnes feront face à davantage de difficultés.

Si 67% des personnes voient leur démarche aboutir, les personnes ayant déclarés des difficultés seront 22% de moins que les autres à voir leur démarche aboutir.

Les personnes trans subissent donc également une discrimination à l'étape de l'aboutissement. De plus, lorsque la démarche n'aboutit pas, elle amènera dans 45% des conséquences de ruptures de droits et de soins.

73% des répondantEs se disent angoisséEs avant la démarche du fait d'être trans. 33% retardent le moment de faire la démarche.

L'angoisse sera particulièrement liée à des démarches à fort enjeux et avec des démarches qui sont aussi liés à un fort taux de difficultés, montrant que les personnes sont souvent conscientes et appréhendent des risques d'obstacles fréquents dans la réalité.

Si 53% des répondantEs déclarent des difficultés, seulement 25% des répondantEs se diront non-satisfaitEs. Le taux de satisfaction est donc relativement élevé et laisse penser à une surestimation de la qualité de l'accueil chez les personnes trans.

Les entretiens qualitatifs montrent en effet que les répondantEs rendent exceptionnels et très positifs des accueils relativement normaux, voire passables, et que le fait d'aboutir dans la démarche sera le facteur principal de satisfaction pour beaucoup.

Les hommes trans et les personnes non-binaires seront les plus mégenréEs et déclareront le plus de difficultés. Les femmes trans auront un taux de succès inférieur aux autres.

Les hommes trans, les femmes trans et les personnes non-binaires rencontreront touTEs des problèmes, mais ils seront influencés par des différences dans les représentations. Les hommes trans et les personnes non-binaires seront souvent invisibiliséEs et déligitiméEs, les femmes trans seront plus visibles en tant que trans et plus discriminées comme telles.

Les personnes ayant changé d'état civil seront 16% de moins à déclarer des difficultés et 6% de plus à aboutir dans leur démarche par rapport aux autres, des écarts notables mais assez faibles par rapport aux hypothèses de départ.

Les personnes ayant changé d'état-civil restent largement soumises à des obstacles dans leurs démarches et gardent souvent des traces de leur état civil précédent dans les dossiers administratifs.

Recommandations :

<u>AU PLAN LEGAL</u>

De nombreuses situations de l'enquête rentrent dans le cadre des articles du code pénal 225-A et 225-B contre les discriminations, qui sanctionnent de poursuites pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement « le refus d'une fourniture, d'un bien ou d'un service » en raison de l'identité de genre de la personne.

Toute personne a par ailleurs droit au respect de sa vie privée suivant l'article 9 du code civil, et au respect du secret médical et professionnel.

- Recommandation n°1 :
  Les institutions de services publics doivent veiller au respect du droit et des lois françaises dans leurs pratiques. Cela implique également une mise à jour des systèmes informatiques et des formulaires qui doivent respecter l'identité de genre et le prénom d'usage des personnes.

AU PLAN DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Recommandation n°2 :
  Afin de lutter activement contre les discriminations, la mise en place d'évaluations de l'accueil et du traitement des démarches par les institutions de services publics, avec une vigilance particulière pour les publics les plus précarisés.

- Recommandation n°3 :
  Instaurer un dispositif de saisine simple et gratuit en cas de problème, mis en place à la fois par les institutions concernées et par des structures indépendantes.

AU PLAN DE LA FORMATION

Les problèmes de non-respect des lois anti-discriminations et du respect à la vie privée, au secret professionnel et médical tels que rencontrés dans l'enquête tiennent le plus souvent d'une méconnaissance générale des personnes trans, et pas seulement de leur droits.

- Recommandation n°4 :
  La mise en place d'une formation du personnel des services publics dans son ensemble comme outil indispensable pour la bonne application du droit. Nous recommandons un premier axe

de sensibilisation sur la transidentité et les discriminations et un second axe sur les bonnes pratiques à adopter.

- Recommandation n°5 :
  La formation doit être menée par des associations trans qui fournissent depuis plusieurs années des formations aux entreprises et aux personnels médicaux[5].

3.3.2. Mise en place d'un Pôle d'avocatEs :

Depuis plusieurs années, ACCEPTESS-T mobilise assidument tout un réseau de professionnels du droit civil ou pénal, afin d'apporter des réponses efficaces à la diversité des situations auxquelles les personnes transgenres doivent faire face au quotidien. Depuis les violences transphobes dans l'espace public, comme celles qui ont si brutalement marqué l'année 2018, aux discriminations vécues au quotidien, en passant par les aléas toujours très contraignants des parcours de transidentité, et l'impact des réformes légales relatives au travail du sexe et le droit des étrangers, le travail ne manque pas.

Au travers de cette offre de l'association, c'est un moindre paradoxe de voir les personnes cumulant toutes les vulnérabilités au droit trouver dans son recours une forme de reconnaissance. En 2008, l'équipe a décidé, en accord avec les membres du Conseil d'Administration, de formaliser l'existence d'un Pôle Juridique. L'idée initiale a consisté à consolider tout un soutien global et coordonné, déjà existant depuis 2017, autour des notions de droit commun dans une situation d'éloignement du système de soin. On se souvient par exemple que, suivant les données de l'enquête IDAHO de 2014, 90% des personnes trans ont déjà subi des violence sans jamais avoir recours au droit. En gros, l'éloignement su système de soin est tributaire d'une éloignement du droit en général. Cela implique évidemment un intense travail de lutte contre les violences et les discriminations transphobes.

[5] Par exemple, la formation proposée par l'association Outrans : https://outrans.prg/formations/

Historiquement, les objectifs de l'association se sont focalisés sur la prévention du VIH (et par extension du VHC, des IST et sur la santé sexuelle) auprès de l'une des populations-clefs dans la lutte contre l'épidémie. En 2017, ACCEPTESS-T obtient un agrément « TROD » pour réaliser des dépistages rapides et les plus précoces possibles afin d'orienter de manière optimale les publics transgenres vers la prévention et le soin. Puis, l'agrément de « Représentant des usagers du système de santé » en 2018.

Cela ne nous a pas empêché d'analyser profondément l'impact simultané des violences et discriminations transphobes en même temps que l'exclusion durable du droit commun de bon nombre de nos bénéficiaires. Au contraire. On peut ainsi parler d'une violence structurelle sur le corps et sur la santé, et notamment sur l'observance (agression, hospitalisation, isolement aggravé et discriminations multiples). L'intérêt désormais accordé à la dimension juridique de notre rôle procède du refus d'intégrer la normali-sation des violence en adoptant en premier lieu une posture hygiéniste liée aux financements Sida.

Le projet est de structurer et de consolider ce Pôle juridique avec une médiation dédiée. Il s'agirait, dans un avenir proche, d'animer une ligne d'urgence téléphonique pour déclencher une intervention efficace dès l'hôpital après une agression : soutien moral et social, information, médiation et accompagnement jusqu'au procès, aide à l'organisation de l'agenda médical mais aussi légal, veille continue sur le décrochage du recours au droit (pas de constitution en partie civile, intériorisation des violences et des discriminations).

Le contact avec des avocats spécialisés doit également devenir une constante du quotidien de l'association pour traiter légitimement les situations aussi diverses que complexes que nous rencontrons : accusations de proxénétisme mutuel, mesures d'expulsion des logements, discriminations à l'état civil, OQTF, personnes issues de pays transphobes, etc. On envisage aussi la réalisation d'un guide spécialisé en droit commun et international à l'attention des personnes trans, mais aussi des consulats et des services sociaux : outre une nomenclature des pays et de leur législation, on y

recenserait les procédures existantes par section avec accès aux textes, aux listes de documents nécessaires, lettres types pour les démarches, procédure spécifique pour les mineurs, double-nationalité, etc.

3.4. Vers un Pôle Parcours de transidentité

Très imbriqué à la mise en place d'un Pôle Juridique, le projet de constituer une réponse spécifique à une demande qui s'exprime très souvent au local est ancien à ACCEPTESS-T. Elle émane non seulement des femmes trans migrantes qui constituent majoritairement la file active traditionnelle de l'association depuis sa création, où elle s'exprime au travers de complications et parfois de handicaps liés à des parcours de transitions précoces et hasardeux (avec les problèmes de cancers liés aux prothèses de silicone, notamment), mais également de personnes trans de nationalité française et insérée, à toutes les étapes de la transition.

ACCEPTESS-T n'est certes pas la plus ancienne des association à proposer une offre d'information, de soutien et d'accompagnement dans ce domaine, aujourd'hui investi par des organisations identifiées et efficaces. L'obtention d'un agrément de « Représentant des usagers du système de santé » lui confère néanmoins de manière décisive reconnaissance, influence et expertise pour répondre aussi aux demandes concernant la transition, lesquelles ne manquent pas d'affluer au local. Des familles concernées nous contactent d'ailleurs régulièrement en lien avec cette référence.

Au-delà de la capacité de l'équipe à investir le monde médico-social pour en tirer le meilleur bénéfice sur le plan à la fois relationnel et biomédical, renforcée au fil du temps et des contacts initialement centrés sur la VIH et la santé sexuelle à l'hôpital et en ville, c'est la dimension socio-culturelle et communautaire de la vie associative qui fait aujourd'hui référence, y compris en matière de transidentité. C'est en effet cette perspective globale et quotidienne, inscrite dans nos statuts, qui renforce notre crédibilité auprès des personnes en questionnement de genre.

Loin de réduire les parcours de transidentité aux seuls problèmes d'accès aux traitements hormonaux ou au papiers, notre posture consiste à inscrire cette attente dans une approche facilitant globalement l'information éclairée, tout en offrant des espaces concret où la transition peut avoir lieu socialement. ACCEPTESS-T offre donc un véritable *safe space*, c'est-à-dire un espace communautaire d'accueil, d'échange et d'initiatives où les parcours trans sont reconnus et valorisé alors même qu'ils sont vécus comme violents le reste du temps. Cela vaut en particulier pour les six premiers mois de transition, éminemment sociale, qui exposent en particulier aux violences. Aussi, les personnes qui viennent vers l'association avec cette demande tendent-elles à se reconnaître dans un projet général où des attentes aussi simples qu'aller à la piscine ou fêter son anniversaire sont possibles dans une réalité partagée.

Ces expectatives s'expriment également de plus en plus lors des permanences de soutien psychologique : là encore, l'approche est nécessairement bienveillante et libre, non pas obligatoire et stigmatisante. Cette dynamique avant tout collective se manifeste surtout au local, ou en lien avec le local qui continue à fédérer, autour des pôles dédiés à la prévention et à l'accompagnement social global des personnes, des expériences de convivialité uniques en leur genre à Paris.

3.5. Sport et actions de convivialité

Dès l'origine, et avec le soutien de Sidaction, puis de l'Open Society Foundation, ACCEPTESS-T a décidé de promouvoir l'activité physique et sportive, en réaffirmant la dimension interculturelle de celle-ci, pour favoriser une ouverture aux autres. Lutter contre tous les stéréotypes, toute forme de discrimination, comme le sexisme, le racisme et la transphobie. Renforcer la visibilité et réclamer à travers les échanges sportifs l'égalité de chances pour les personnes trans et leur droit à la citoyenneté.

Les séances organisées à la piscine (adaptées aux femmes trans vivant avec le VIH ou ouvertes à tout-e-s, mais aussi la création et la promotion des équipes sportives transgenres, sont l'occasion de mettre en avant l'importance

du corps, de la santé et de la visibilité dans le vécu des personnes transgenres : au-delà d'une remise en confiance, qui passe par une estime de soi retrouvée (certaines personnes trans-genres n'étaient plus allées à la piscine depuis de nombreuse années, par exemple), la dimension collective des activités sportives organisées par l'association procure un espace de mutualisation de la parole, d'expression souvent partagée des expériences de vie et de santé, voire de mobilisation. Tout en offrant la possibilité à une partie des bénéficiaires de rompre l'isolement toute en améliorant leur santé, cette démarche clef d'*empowerment* est aussi l'occasion de faire entendre la voix et les revendications des personnes transgenres du local à l'international, puisque les équipes constituées sont appelées à participer à des compétitions LGBT en Europe.

Le **Groupe Sportif Transgenre de Paris** a été créé en juin 2014. A l'époque, ACCEPTESS-T s'était par ailleurs associée à une recherche menée dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Médecine, consacrée aux relations entre le sport et la santé des personnes transgenres. L'activité physique et sportive est perçue par les répondantes comme un élément essentiel de la qualité de vie, participant pour 80 % des personnes interrogées au bien-être moral, pour à 65 % d'entre-elles à un état de bonne santé, ou encore vécu par 40 % comme un moyen de connaitre des moments de convivialité. Cette activité n'est pourtant pratiquée que par 20 % de notre public. Plusieurs facteurs explicatifs sont alors identifiés : la peur, la séropositivité, la transition, la fragilité psychologique, la fragilité de l'image de soi, les représentations négatives du sport et la précarité. Il s'agit encore aujourd'hui de promouvoir une adhésion active aux valeurs de l'association en encourageant la participation à des activités collectives à la fois ludiques et porteuses de visibilité.

L'activité **Eaux Z'ons le Genre (EZG)** a quant à elle d'emblée été développée par des personnes transidentitaires ou s'auto-définissant dans d'autres expressions de genre afin de renforcer leur intégration et leur visibilité dans la société. Une session de natation et de loisirs a en effet pu être mise en place sur une base régulière, avec le soutien concret de la Mairie du

18e arrondissement de Paris et, en particulier, de Monsieur Ian Brossat, conseiller municipal et adjoint à la Maire de Paris chargé du logement et de l'hébergement. Organisée avec l'association d'éducation sportive VIACTI, elle a désormais lieu tous les jeudi de 18h à 20h, à la piscine des Amiraux (6, rue Herman Lachapelle à Paris 18e).

Cette action avait démarré avec le soutien de Sidaction pour proposer à un petit groupe d'une dizaine de personnes d'aller à la piscine, dans un milieu « protégé », en répondant à des besoins spécifiques. Il est très important de souligner qu'EZG ne répond pas simplement aux besoins de la file active globale des bénéficiaires de l'association qui viennent pour des informations, un soutien et un accompagnement sanitaires et sociaux. Il est en effet très révélateur que la plupart des personnes habituées à venir aux séances de piscine sont généralement plus insérées, plus françaises, plus éduquées, moins précaires ou soumises à la violence d'un cumul de discriminations, comme dans le cas des femmes trans migrantes qui viennent quotidiennement au local de l'association. Cette activité a plutôt mis à jour la question de l'exposition publique du corps trans, ou plus largement « autre » en milieu sportif, et celle de la mixité, notamment au niveau des vestiaires, ou dans la pratique ludique et non-compétitive d'une activité sportive. Cette action répond donc à des besoins très particuliers, mais communs à tout le monde. L'association contribue ainsi à la venue à visibilité globale des questions trans, les hommes trans représentant un public chaque jour plus impliqué dans ses activités, notamment au travers du sport.

D'autres activités de convivialité ont vu le jour au fil du temps, principalement dans les locaux de l'association. Des ateliers de yoga, des cours de peinture et de chant ont été organisées jusqu'en 2018, laissant peu à peu place à de nouveaux projets très mobilisateurs comme l'organisation mensuelle des anniversaires des membres de l'équipe et de toutes les adhérentes et bénéficiaires de l'association, et la mise en place d'un atelier *Trans On Danse* pour 2019.

PERSPECTIVES 2019

Le projet initial de l'association ACCEPTESS-T est né il y a sept ans de la mobilisation d'un petit groupe de femmes trans migrantes engagées et directement concernées par le VIH et l'exercice du travail sexuel. Il a connu un développement inédit depuis sa création. C'est sans doute grâce à l'intense travail pairs-à-pairs d'une équipe en perpétuel ajustement face aux besoins et à l'offre de santé, mais aussi évidemment avec le concours d'une mobilisation amplement bénévole, la plupart des bénéficiaires étant adhérentes et impliquées dans la vie quotidienne de l'association. La dimension communautaire des actions organisées collectivement à partir du local, dans l'auto-support et la diversité socioculturelle, est l'héritage direct des politiques publiques de l'urgence des années noires de l'épidémie.

En 1987, Jonathan Mann vient de prendre la direction du Programme Global Sida de l'OMS, et il annonce une troisième épidémie : après celle démarrée en 1981 avec la diffusion planétaire du virus, puis celle de la maladie sida elle-même survenant plusieurs années après la contamination : c'est l'avènement de l'épidémie des discriminations et du stigmate des personnes concernées. C'est aussi parce qu'il insiste alors sur le lien entre santé et droits humains que le travail d'ACCEPTESS-T semble s'inscrire dans la continuité de cette époque.

Le quotidien des personnes trans qui s'adressent à l'association continue d'actualiser ce paradigme au point qu'on peut parler pour ces publics de cette « quatrième » épidémie : celle du développement alarmant des échecs thérapeutiques, lié au défaut d'observance aux médicaments, à Paris comme dans les pays du sud[6].

[6] Gabriele Laborde-Balen, et Richard Taverne, Le monde aborde sa « quatrième » épidémie à VIH, *The Conversation*, 19 juin 2018 (en ligne).

Le constat majeur qui s'impose à l'équipe depuis l'an dernier est bien celui d'un nombre considérable d'interruptions de soin chez les personnes accueillies et accompagnées, principalement liés aux effets délétères des réformes légales récentes en matière de travail du sexe et de migration.

C'est pourquoi l'effort doit porter sur l'anticipation des situations entraînant l'arrêt des traitements antirétroviraux, qui doivent être pris régulièrement pour être efficaces non seulement sur le plan thérapeutique, mais aussi prophylactique. Si l'on veut relever le défi lancé par l'ONUSIDA de mettre un terme à l'épidémie d'ici 2030, le travail d'ACCEPTESS-T auprès de l'une de ses populations-clefs doit continuer à être soutenu : dans les mois qui viennent, il est d'abord urgent de structurer les interventions autour d'un véritable **Pôle Prévention**.

Celui-ci reposerait d'une part sur le renforcement du dépistage et de la médiation entre le local et les services hospitaliers, où l'offre de PrEP (*Pre-Exposure Prophylaxis*) a été intégrée en 2018, et d'autre part sur la diffusion du savoir-faire aujourd'hui reconnu de l'équipe en de nouveaux territoires et auprès de nouveaux publics trans et trans *friendly* (partenaires, clients, proches, etc.).

En 2019, le développement d'actions de dépistage et de médiation « hors-les-murs » est donc envisagé à la fois comme le prolongement du dispositif déjà existant, et en même temps, comme l'opportunité d'en renouveler les ressources. Cela s'entend non seulement sur le plan médico-social, avec une mobilisation de plus en plus marquée de la médecine de ville (médecins-traitants, médecins spécialistes, centres de santé sexuelle, soins infirmiers, laboratoires d'analyses médicales, pharmacies, etc.), mais aussi pour le soutien et l'accompagnement administratif et juridique sans lesquels tout travail de prévention et soin devient impossible.

Cela vaut en particulier pour le soutien continu à apporter aux femmes trans migrantes travailleuses du sexe séropositives, toujours très largement majoritaires dans la file active de l'association en 2018 : aussi bien les primo-arrivantes mises en contact par l'équipe avec l'offre de prévention et de soin pour la première fois, que les bénéficiaires déjà connues de l'association, présentes, accompagnées et bien suivies en France, parfois depuis de nombreuses années, et dont certaines ayant reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français sont dernièrement retournées à la clandestinité et à la misère.

Il ressort en effet de ces derniers mois une réelle nécessité de renforcer aussi le cœur de métier implicite de l'association, celui qui s'incarne dans la prépondérance historique du **Pôle Social** et de ses services associés d'aide économique directe ou de recours au droit commun.

Dans un contexte de restriction du droit des étrangers à la santé et de violences transphobes aggravées, l'équipe doit aujourd'hui faire preuve plus que jamais d'une capacité inédite d'adaptation et d'alerte face aux urgences extrêmes générées par le nomadisme, l'absence de papier, la grande préca-rité, le tout sur fond de discriminations et de violences.

La charge de travail de la médiatrice TasP (*Treatment as Prevention*), dont le rôle est essentiel pour des parcours de soins efficients, devient très lourde dans un tel contexte : elle doit forcément faire de la médiation sociale et juridique pour prévenir les risques d'inobservance aux traitements, et par extension, l'apparition de résistances et une charge virale élevée, c'est-à-dire le risque de nouvelles infections.

Avec une multiplication de ces situations menant à des ruptures de soin, voire à des pertes de vue, peut-on, doit-on s'attendre en 2019 au maintien d'une telle incohérence entre les préconisations de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle et la réalité législative ? ACCEPTESS-T s'engage dans tous les cas à poursuivre son projet *pour* et *par* les personnes trans : donner dans son travail quotidien un sens concret au lien entre santé et droits humains.